

MAGAZINE MUNICIPAL

# Larmor Plage

N°40

Juillet 2022



## ENVIRONNEMENT

*Protéger la biodiversité à  
Larmor-Plage*

Page 7

## DOSSIER

*Un pôle sportif et de loisirs*

Pages 13 à 15

## LES ESTIVALES

*Les temps forts  
de l'été*

Pages 26 et 27

# Sommaire N°40



## 4-6 *Entretien*

- Patrice Valton répond aux questions

## 7 *Environnement*

- Protéger la biodiversité à Larmor-Plage

## 8-9 *Finances*

- Budget 2022

## 10 *Travaux*

- les travaux en cours et à venir

## 11 *Urbanisme*

- PLU : où en sommes-nous ?

## 12 *Sécurité*

- Tranquillité sur notre trait de côte

## 13-15 *Dossier*

- Un pôle sportif et de loisirs

## 16-17 *Social*

- Solidarité au peuple ukrainien
- Accessibilité

## 18-19 *Enfance-jeunesse*

- Le projet éducatif de territoire
- Les travaux du Conseil Municipal Junior

## 20-21 *En bref*

## 22 *Tribune politique*

## 23 *Commerçants*

- Studio Sonia Lórec Photographe
- Salon de coiffure et institut de beauté Cel'Ma

## 24-25 *Médiathèque*

- Biblio-plage à Port-Maria
- La médiathèque fête ses 20 ans !

## 26-27 *Les Estivales*

## 28-29 *Agenda*

## 30-31 *Événements*





# Édito

du maire de Larmor-Plage  
Patrice Valton

Chers Larmorien(ne)s, Larmorien(ne)s et amis de Larmor-Plage,

Notre Président et notre députée sont désormais en place et c'est après cette période électorale bien chargée que nous rentrons plus légèrement dans la saison estivale.

Que les résultats de ces élections nous satisfassent ou pas, respectons les urnes comme le jeu de la démocratie, cette démocratie qui est peut-être « le pire des systèmes mais à l'exclusion de tous les autres », comme le disait si bien Churchill... Ne la laissons pas être bafouée, bousculée, contournée car, comme la paix, elle n'est jamais définitivement acquise ainsi qu'on le mesure douloureusement avec cette inacceptable agression de l'Ukraine qui n'est pas le fait d'un peuple mais bien celui d'un homme enfermé dans son pouvoir personnel !

Ce premier semestre de l'année municipale 2022 aura été marqué par des événements heureux et d'autres bien tristes.

Heureux, avec la régression de la pandémie et par suite la reprise de nos activités sans ces contraintes qui pénalisaient tant la vie sociale et familiale, avec aussi l'avancement significatif de notre projet politique de territoire présenté en décembre dernier au conseil municipal (et que vous pouvez consulter en son entier sur le site de la commune), avec cette belle solidarité qui s'est manifestée en soutien du peuple ukrainien, avec enfin l'accroissement des effectifs dans nos écoles qui traduit la venue de nouvelles familles et confirme clairement la tendance positive de notre démographie à Larmor-Plage.

Mais tristes aussi, avec la disparition de notre Directeur Général des Services, Franck Hillion, DGS d'exception et pour beaucoup un proche ou un ami, et celle encore de plusieurs Larmorien(ne)s et Larmorien(ne)s qui avaient marqué de leur personnalité la vie communale.

Le temps est maintenant celui de l'été, des feux d'artifice, de la plage et tous ces bonheurs que nous offre notre si belle ville de Larmor-Plage en bord de mer. Profitez-en pleinement !

Je vous souhaite à toutes et tous de bonnes et reposantes vacances,

Patrice Valton, maire de Larmor-Plage



Suivez mon actualité politique sur Facebook  
[facebook.com/patrice.valton.maire](https://facebook.com/patrice.valton.maire)



## Hommage à Franck Hillion directeur général des services de la ville de Larmor-Plage (2001-2022)

Après des études de droit à Rennes et Vannes, Franck Hillion est devenu directeur général des services de Merlevenez (1984-1991), puis de Port-Louis (1991-2001) et de notre commune Larmor-Plage (2001-2022). Il s'est éteint à l'âge de 62 ans après s'être battu courageusement et dignement contre la maladie. DGS d'exception, il aura profondément marqué notre commune avec notamment la labellisation de Larmor-Plage en station balnéaire classée et l'implantation du Kasino en 2014.

Les agents et les élus qui ont travaillé à ses côtés gardent en eux le souvenir d'un DGS « très respecté pour ses qualités humaines indéniables mais surtout en raison de ses compétences, sa vision, sa passion pour le service public » déclarait Céline Le Nabat, directrice générale des services, lors de ses obsèques le 7 février à la basilique d'Hennebont. Durement frappé par la maladie, Franck Hillion s'est battu jusqu'au bout avec l'énergie et la vitalité qui étaient les siennes. « Franck Hillion avait plus que le goût pour le service public, il en avait la passion, particulièrement lorsqu'il s'agissait de défendre les intérêts de la collectivité territoriale » a également souligné le maire Patrice Valton en son hommage.



### • Mairie de Larmor-Plage

4 avenue des 4 Frères Le Roy-Quéret  
56260 Larmor-Plage  
02 97 84 26 26  
mairie@larmor-plage.com  
larmor-plage.bzh

### • CCAS de Larmor-Plage

Rue du Petit Phare  
02 97 84 26 29 - ccas@larmor-plage.com

### • Service urbanisme

Rue des Algues  
02 97 84 26 63 - urbanisme@larmor-plage.com

### • Police municipale

Avenue Général de Gaulle  
02 97 65 45 53 - police@larmor-plage.com

### • Médiathèque

14 bis avenue des 4 Frères Le Roy-Quéret  
02 97 84 26 50 - mediatheque@larmor-plage.com

### • Déchèterie

Horaires : de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.  
Fermée le mardi et le dimanche.  
Kerdroual, route de Larmor à Plœmeur.



Flashez ce code avec votre smartphone et restez connecté à la Ville de Larmor-Plage

Journal périodique édité par la ville de Larmor-Plage

**Directeur de la publication :** Patrice Valton, maire de Larmor-Plage

**Rédaction :** Pauline Massis Desmarest, directrice de cabinet, Xavier-Alexandre Totaro

**Mise en page :** Service communication - Ville de Larmor-Plage

**Crédits photos :** Ville de Larmor-Plage, école du Ménez, école Notre-Dame de Larmor, Freepik Adobe stock, Yamiii, Sonia Lorec, Carole Bellaïche, Larmor Photo, Jean-Christophe Sagot.

**Impression :** 5 500 ex, Concept Imprimerie. Publication périodique.





## Patrice Valton répond aux questions des Larmorien(ne)s

### Sur le projet politique de territoire

Le 9 décembre 2021, vous avez présenté en conseil municipal le projet politique de territoire de la ville. Ce document qui est en ligne sur le site de la ville ([www.larmor-plage.bzh](http://www.larmor-plage.bzh)) dresse les grandes lignes de votre action pour les années à venir et définit votre vision du Larmor de demain. Pouvez-vous nous dire comment ce projet a-t-il été construit et en quoi il serait susceptible de répondre aux nouveaux besoins de la population, aux changements de mode de vie et aux exigences de la sauvegarde de l'environnement ?

Patrice Valton :

Il est bien difficile de résumer en quelques mots un document de plus de 50 pages ; le mieux est de s'y reporter en consultant notre site pour bien comprendre que ce projet politique de territoire, qui porte en effet notre vision et les orientations de notre municipalité sur le devenir de Larmor-Plage à horizon de 30 ans, se fonde sur les constats que nous avons faits. Ce projet a été construit pendant la campagne électorale dans le débat et les échanges avec les citoyens, il a été ensuite enrichi par les échanges en bureau municipal et commissions, et validé après les études confiées à des professionnels spécialisés.

#### Le projet de territoire porte 7 objectifs :

- Préserver la qualité de notre cadre de vie par la tranquillité publique
- Maîtriser notre urbanisation dans la cohérence des besoins, la sauvegarde de notre patrimoine et la protection de notre cadre de vie
- Engager résolument la commune dans la démarche de la transition écologique et énergétique comme dans celle de la circulation douce
- Consolider la cohésion sociale par une nouvelle offre de services notamment à destination des seniors et des personnes en difficulté ou en situation de handicap
- Développer et conforter les services pour les familles avec enfants en poursuivant la démarche du projet éducatif de territoire (PEdT)

- Développer l'activité commerciale et d'entreprise et soutenir le développement touristique de la ville et son attractivité

- Construire une offre culturelle et d'animations identifiant Larmor-Plage et répondant aux attentes citoyennes et touristiques

Il s'agit dans le cadre de cette orientation générale de répondre à la nécessaire adaptation de notre ville, aux nouveaux besoins de notre population, au changement des modes de vie qui s'accélère ainsi qu'aux exigences de la sauvegarde de notre environnement. Le projet politique de territoire contient ainsi nos propositions d'actions dans le temps court de la mandature mais aussi un plan d'actions à plus long terme, car nous savons tous que Paris ne s'est pas fait en un jour et qu'il faudra pour Larmor-Plage inscrire ce vaste et ambitieux programme dans la durée comme dans la cohérence de notre territoire communal.

Ce projet se construira donc pas à pas ; il n'est pas d'ailleurs inscrit dans le marbre et il faudra certainement le revisiter et probablement l'amender car nous serons aussi confrontés au mur des réalités et à la conjoncture.

C'est pourquoi le projet politique de territoire porte un plan pluriannuel d'investissements qui lui-même se structure sur un schéma directeur que nous avons voulu le plus pertinent possible. Pertinent cela veut dire, dans mon esprit raisonnablement réalisable sans anormalement alourdir notre endettement ou augmenter l'impôt pour nos concitoyens.



## Sur l'adoption du budget 2022

Précisément sur ce sujet de l'endettement, le budget 2022 a été voté en conseil municipal le 30 mars dernier. Il prévoit le recours à l'emprunt au soutien de cette politique d'investissement ambitieuse en lien avec le projet politique de territoire. Pouvez-vous nous assurer que cela n'alourdira pas la charge fiscale des Larmorienne et des Larmoriens ?

**Patrice Valton :**

Je peux en effet vous l'assurer. Il n'y a pas lieu d'inquiéter inutilement nos concitoyens, comme se plait à le faire certaine minorité municipale, sur l'importance des investissements programmés comme sur le recours à l'emprunt pour les financer.

Le recours à l'emprunt est un mode de gestion non seulement légitime mais encore vertueux pour toute collectivité qui, dans l'intérêt général, veut se doter des équipements structurants qui sont nécessaires à la vie de ses habitants. A cet égard, je ne manque d'être surpris par la manifeste contradiction qui se révèle dans la position de ces quelques conseillers minoritaires qui, dans les commissions, participent activement à la mise en œuvre des projets (qui se trouvaient d'ailleurs pour beaucoup dans leur propre programme) et qui, en même temps, se livrent à la critique stérile de leur financement... Si je peux comprendre qu'il est bien difficile pour une opposition de voter favorablement notre budget, je considère à la vérité que cette attitude relève de la posture politique. Quelles sont les solutions alternatives qu'ils proposent pour financer le plan-vélo, le remplacement

de nos équipements sportifs non conformes et en fin de vie, la remise à niveau de notre voirie très dégradée, les aménagements urbains devenus nécessaires pour répondre aux critères d'une ville classée station de tourisme ou encore la réalisation des constructions indispensables pour l'accueil des familles, l'habitat social et les services à la population ?

L'important n'est pas tant le montant des emprunts à contracter que la capacité de la commune à les rembourser. Or, la ville de Larmor-Plage dispose bien de cette capacité : ses finances sont saines et nous avons veillé à ce que notre plan de financement porte toujours un taux d'endettement se situant dans la norme, c'est-à-dire dans la strate des villes de même dimension.

C'est la raison pour laquelle je vous confirme que notre projet politique de territoire ne commande en rien une augmentation de l'impôt communal.

## Sur les projets 2022

Plusieurs réunions publiques se sont tenues depuis le mois de janvier afin d'informer et de concerter les Larmorienne et les Larmoriens sur des projets structurants de la ville, notamment sur le nouveau Plan Local d'urbanisme, sur les travaux de la rue du Minio, sur l'aménagement du complexe sportif... Pouvez-vous nous détailler ces différents projets ?

**Patrice Valton :**

Enfin libérés des contraintes liées à la crise sanitaire, nous avons pu tenir depuis janvier dernier les réunions publiques requises pour l'information de nos concitoyens sur les grands projets en cours et leur avancement. Les Larmorienne et Larmoriens étaient clairement en attente tant ils sont venus en nombre et ont participé activement à ces différentes réunions.

C'est ainsi que nous avons pu présenter études, propositions, documents avant finalisation et échanger librement et de manière très constructive avec les participants sur les projets suivants :

### • Le futur PLU :

La révision est maintenant achevée après des mois de travail avec les services de Lorient Agglomération et la remise à niveau du PADD ; l'adoption du nouveau PLU a fait l'objet d'un vote du conseil municipal lors de sa séance du 1<sup>er</sup> juin et la procédure normalisée va désormais se poursuivre avec l'enquête publique pendant l'été de telle sorte que nous espérons que les nouvelles règles d'urbanisme seront applicables en fin d'année ou au tout début de 2023.

### • Le règlement local de publicité (RLP) :

Là encore, le travail est achevé pour la mise en conformité avec la réglementation nationale. Nous avons eu recours aux services d'un consultant spécialisé et fait les arbitrages permettant de répondre à un double objectif : permettre d'une part

à nos entreprises et commerçants de se faire voir et connaître et d'autre part limiter au mieux la pollution visuelle de l'affichage et des enseignes sur notre territoire communal. Il s'est dégagé lors de la réunion publique tenue sur ce sujet un large consensus sur le dispositif proposé. Le RLP, voté en conseil municipal le 1<sup>er</sup> juin, devrait être ainsi applicable en même temps que le PLU.

### • La rue du Minio :

Comme vous le constatez, les travaux de réhabilitation sont en cours. Ce vaste programme de voirie, engagé par la précédente municipalité, était absolument nécessaire pour cette rue d'entrée de ville en raison de la dégradation de la chaussée et des trottoirs comme de l'obsolescence des réseaux enterrés. C'est pourquoi la maîtrise d'ouvrage est commune avec Lorient Agglomération qui a la compétence pour la réfection des réseaux eaux pluviales et d'assainissement. Nous avons profité de cette programmation pour réaménager les espaces urbains dans un esprit de quartier afin que cette voie à forte fréquentation soit pacifiée et s'intègre mieux dans son environnement d'habitat et de commerce.

Ces travaux de plusieurs mois seront réalisés par tranche mais ils pénalisent évidemment la circulation et l'accès des riverains concernés à leur habitation. Quant à l'itinéraire des lignes de bus T4 et 109 qui desservaient le quartier, nous avons recherché et finalement trouvé, avec les services de Lorient Agglomération et

la CTRL, la solution alternative la moins contraignante possible pour les usagers avec notamment un arrêt boulevard Roger Le Port.

### • L'aménagement du futur complexe sportif Ar Menez - An Arvor :

Comme ceci est largement exposé dans le projet de territoire, force a été pour notre municipalité de faire le constat de la vétusté et de l'éparpillement des équipements sportifs communaux. Il a donc été décidé de remplacer plusieurs de ces équipements devenus obsolètes et incroyablement coûteux en entretien et en consommation d'énergie. C'est notamment le cas de la salle des arts martiaux à Quehello, des salles de tennis ou de la salle omnisport d'Ar Menez. Cette décision nous a conduit à une réflexion plus globale et à lancer des études pour la création d'un pôle sportif recentré dans un espace se situant entre le stade de football et d'athlétisme An Arvor et la salle et les terrains d'Ar Menez. C'est tout ce travail qui a été présenté en réunion publique aux associations et à la population. Nous devons nécessairement programmer ce projet par étapes car nous voulons maintenir sans interruption toutes les activités sportives de nos associations larmorienne ; cela nous oblige donc à maintenir en fonctionnement constant les installations existantes tant que les nouveaux équipements n'auront pas été construits. Un dossier spécial est consacré dans ce numéro (cf. page 13).

## Sur les projets 2022 (Suite)

Dans le cadre d'ateliers participatifs, vous avez également associés les Larmoriennes et les Larmorien à votre réflexion autour du projet d'aménagement du parc de l'Océan. Quelle est votre ambition pour cet espace qui longe la promenade de Port-Maria reliant le centre-bourg à Locqueltas ?

Contrairement à ce qui a pu être dit, il n'a jamais été question pour nous de délaisser ce si bel espace ouvrant sur la mer et magnifiquement situé en centralité ; nous avons seulement reconsidéré le projet de l'ancienne municipalité en estimant qu'il fallait privilégier l'agrément des visiteurs et non les aménagements alors envisagés pour les animations et spectacles de très grand public.

En bref, plus de vert et moins de béton et de minéral... Le temps est aujourd'hui venu

de reprendre ce projet d'aménagement car d'une part nous sommes tenus par les délais contraints du contrat d'attractivité touristique (qui rend notre commune éligible aux subventions de Département pour cet aménagement), et d'autre part nous venons enfin d'obtenir du ministère des Armées et de l'Igesa l'accord attendu pour ouvrir le passage de la voie-vélo côtière à l'ouest du Parc (ce qui permet un désenclavement du site).

Si notre objectif est de faire de cet espace

un parc arboré comprenant quelques équipements de jeux et de spectacle notamment pour les enfants, rien n'est pour autant décidé à ce jour, et nous voulons œuvrer dans la concertation. C'est pourquoi lors de la réunion publique sur ce projet, il a été décidé de la création d'ateliers qui réunissent ceux qui ont manifesté leur intérêt à y contribuer. De tout sortira le projet d'aménagement définitif et les travaux seront engagés en fin d'année 2023.

## Sur le programme de la saison estivale 2022

Les cabines de plage qui existaient avant-guerre ont connu un large succès l'été dernier. Prévoyez-vous de les installer à nouveau sur les plages de Port-Maria et de Toulhars ? Allez-vous également remettre en place une brigade de propreté pour nos plages ?

Pour cet été, sur quels programmes des Estivales avez-vous souhaité mettre l'accent ? Les traditionnels feux d'artifice du 14 juillet et du 14 août seront-ils maintenus ? Vous prévoyez également la mise en place d'une grande roue sur l'esplanade du Parc de l'Océan : pouvez-vous nous en dire plus ?

Patrice Valton :

Oui, bien sûr, les cabines de plages sont réinstallées pour la saison ; vu le succès rencontré l'année dernière nous souhaitons augmenter quelque peu le nombre de cabines mais nous avons été confrontés à la pénurie des matériaux ; ce sera donc pour l'année prochaine. En revanche, la commune a fait l'acquisition de 3 containers de 20 pieds dont deux sont installés à la Pointe de Blagueurs pour relancer une activité nautique sur ce port (voile légère, paddle, kayak, aviron, formation-secours en mer...).

La brigade de propreté est déjà opérationnelle. Nous avons par ailleurs autorisé deux commerçants ambulants à proposer de la restauration rapide sur le circuit des plages au moyen de vélo-cargos,

notamment à Toulhars où il n'existait aucune offre.

Les feux d'artifice auront bien lieu en juillet et en août et vous pouvez mesurer en fin de ce bulletin que le programme d'animation est bien chargé. Il nous a fallu à regret annuler les deux soirées nocturnes prévues sur la Place Notre-Dame, faute d'effectifs suffisants aux services techniques et de police, mais nous avons maintenu les marchés artisanaux hebdomadaires du mercredi qui avaient si bien fonctionné l'année dernière.

Quant à la grande roue, nous avons voulu profiter de l'opportunité de la disponibilité circonstancielle de cet équipement en Sud-Bretagne pour la faire venir à Larmor

car nous n'avions aucune autre grande animation programmée cette année sur le site du Parc Océan. Or, Larmor-Plage doit tenir son label de station de tourisme et nous avons pensé que c'était l'occasion unique de le faire avant l'aménagement du futur parc. Alors, il est vrai que cette grande roue peut porter quelques nuisances pour les riverains proches mais nous avons veillé à ce qu'elles soient limitées au mieux du possible. Il est à penser que cet équipement très éphémère, avec ses tarifs très préférentiels pour les familles, réjouira autant les petits que les grands, notamment par la vue imprenable qu'elle offre sur la rade et les îles.



# Protéger la biodiversité à Larmor-Plage

**Bruno Du Chouchet**

Conseiller délégué en charge du  
développement durable  
et du tourisme



La préservation de la biodiversité est un axe fort du projet politique de territoire. Soucieuse de la protection de son environnement, la ville de Larmor-Plage a mené plusieurs actions au cours de ces derniers mois pour sensibiliser chacun aux enjeux liés à la transition écologique et énergétique.

## L'installation de cabanes à hérissons

Dans le cadre de ses missions de valorisation des espaces naturels, le service espaces verts de la ville poursuit son action de préservation de la biodiversité, en luttant contre les nuisibles et les espèces envahissantes, en maintenant voire en accroissant les espaces naturels. Une nouveauté fait son apparition cette année : l'installation de cabanes à hérissons. L'objectif est de favoriser le maintien de cette espèce en voie de disparition en leur offrant un abri pour l'hiver dans lequel ils peuvent trouver refuge lors de leurs mois d'hibernation.

Le 8 avril, de nouvelles cabanes ont été installées à l'école du Menez. À cette occasion, un couple de hérissons a été réintroduit dans la nature par l'initiative conjointe du service espaces verts et de l'association Protection et intervention pour les animaux de la faune sauvage - PIAFS (le seul centre de soins pour la faune sauvage en Bretagne, dont le siège est à Lanester). John Dréanic, membre de l'association et agent du service des espaces verts, est intervenu dans les classes primaires pour sensibiliser les enfants sur les enjeux de la biodiversité.

Les Larmorien(ne)s peuvent d'ailleurs s'associer individuellement à cette démarche ; des plans de construction de cabanes à hérissons et de nichoirs à mésanges sont disponibles sur le site internet de la ville ([Rubrique](#) → Environnement et développement durable).

## Une exposition : « L'Océan, un colosse aux pieds d'argile »

Quel est le rôle de l'Océan dans la régulation du climat ? Comment limiter notre impact environnemental sur cet écosystème ? Dans un contexte planétaire marqué par les bouleversements liés au changement climatique, l'exposition « L'Océan, un colosse aux pieds d'argile » aborde les problématiques liées à la préservation de la biodiversité et à l'exploitation des ressources marines.

Réalisée par l'entreprise Sepia Bodoni, cette exposition est née d'une volonté commune de la Sellor et de la ville de Larmor-Plage, de communiquer sur la protection des sites naturels et du trait de côte de la commune, et notamment sur les lieux de rencontre et d'observation de la biodiversité.

L'exposition itinérante se situe au port de plaisance de Kernevel. Treize panneaux sont installés pour informer Larmorien(ne)s et visiteurs sur la situation actuelle et les inciter à devenir, dès à présent, des acteurs de la préservation des océans et de la biodiversité. Un livret de jeux permet aux plus jeunes de répondre à des questions et suivre le parcours de manière didactique. Cette exposition est à découvrir jusqu'à la mi-septembre !



# Budget 2022

Philippe Jolivet  
Adjoint aux finances et  
développement économique



Le budget 2022 a été adopté en conseil municipal le 7 avril dernier. Il engage la municipalité dans une politique d'investissement ambitieuse, conformément aux objectifs fixés par le projet politique de territoire.

« Après cette longue période d'incertitudes, après le temps de la réflexion, des études et de la concertation, notre volonté aura été d'inscrire le budget de la ville dans cette politique d'investissement ambitieuse, ce pour répondre aux premiers objectifs fixés par le projet politique de territoire. Ce budget 2022 prend ainsi en compte les nouveaux besoins de la population, le changement des modes de vie qui s'accélère, tout en respectant les exigences liées à la sauvegarde de l'environnement », explique Philippe Jolivet, adjoint aux finances.

## Poursuivre la limitation des dépenses de fonctionnement

Pour conduire les importants projets qui sont les nôtres, la ville de Larmor-Plage doit disposer des moyens humains qui permettent de suivre efficacement leur avancement au quotidien et d'en conserver la maîtrise. Ainsi, nous allons procéder au recrutement de plusieurs agents contractuels en 2022 dont la mission sera d'accompagner les aménageurs et constructeurs, et de veiller au respect des délais tels que ceux-ci sont prévus pour la réalisation de ces différents projets.

La municipalité souhaite cependant poursuivre la limitation de ses dépenses de fonctionnement, qui doivent rester stables. C'est ainsi que l'augmentation de la masse salariale pour 2022 résultant de ces embauches à durée limitée, sera d'environ 7%, ce dans un contexte d'une inflation estimée à 2% au niveau national, mais dont il est à penser qu'elle pourrait s'élever à un taux bien supérieur. Les autres dépenses de fonctionnement sont au niveau des années précédentes même si nous avons dû prendre en compte l'augmentation générale des prix, au regard du contexte actuel.

## Une politique d'investissement pour partie financée par de nouveaux emprunts

« Pour financer ce programme d'investissement ambitieux, des emprunts sont nécessaires et certains seront souscrits avant la fin de l'année 2022, car nous souhaitons profiter des taux d'intérêt actuels qui restent encore assez bas », précise Philippe Jolivet.

« Le recours à l'emprunt n'est pas une faute de gestion, comme semblent l'affirmer péremptoirement certains de nos conseillers d'opposition. Il traduit au contraire la bonne dynamique d'une commune qui, comme n'importe quelle entreprise, veut se développer et qui croit en son avenir. Ce qui importe, c'est sa capacité de remboursement et le maintien de son endettement dans la limite raisonnable, c'est-à-dire au niveau des villes de même dimension et sans que la dette pèse sur ses habitants. Il est certain que si on ne fait aucun investissement, nul besoin de prêts ; ce n'est pas notre politique », ajoute l'adjoint aux finances.

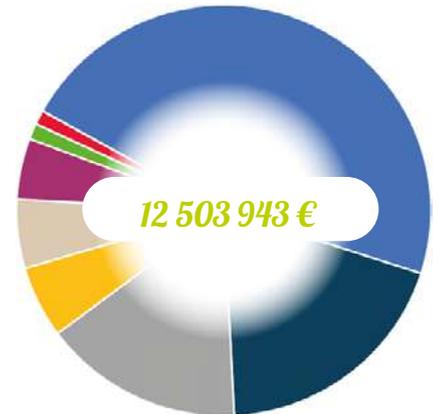
En 2022, le budget d'investissement porte notamment sur les réalisations en cours ou à venir suivantes :

- Le nouveau bâtiment des services techniques
- Le plan-vélo et la liaison douce reliant Larmor-Plage à Plœmeur
- La réhabilitation de la rue du Minio
- Les études relatives aux projets des équipements sportifs, de l'aménagement de la promenade et de la pointe de Toulhars et du futur parc de l'Océan
- Le réagencement de l'accueil en mairie
- La vidéo-surveillance

## Une fiscalité locale qui restera inchangée

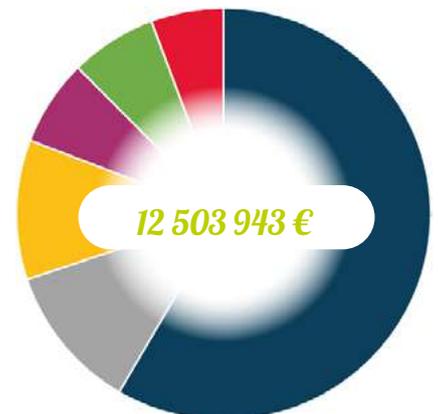
Tandis que les recettes fiscales devraient augmenter, les taux d'imposition, pour la partie communale, seront maintenus afin de ne pas alourdir la charge fiscale des Larmorien et ce, pour la 11<sup>ème</sup> année consécutive.

## Dépenses de fonctionnement



- Masse salariale : 5 865 900 €
- Charge de gestion à caractère générale : 2 406 300 €
- Virement à la section investissement : 1 952 023 €
- Compensation Lorient Agglo + pénalités SRU : 709 200 €
- Autres charges de gestion courante : 674 520 €
- Dotations aux amortissements et opérations d'ordre : 600 000 €
- Remboursement des intérêts de la dette : 157 000 €
- Charges exceptionnelles : 139 000 €

## Recettes de fonctionnement



- Taxes foncières et habitations : 6 931 000 €
- Dotations subventions participations : 1 360 123 €
- Prélèvements sur produits et jeux : 1 300 000 €
- Autres produits de gestion courante : 802 000 €
- Taxe additionnelle aux droits de mutation : 800 000 €
- Produits de service, vente, location : 673 120 €



# Les principaux investissements en 2022

## Objectif 1 Cadre de vie et tranquillité publique



250 000 €

- Maîtrise d'œuvre pour réhabilitation locaux police municipale
- Vidéoprotection

## Objectif 2 Maîtrise de l'urbanisation, sauvegarde du patrimoine, protection du cadre de vie



5 000 000 €

- Poursuite de la construction d'un bâtiment écoresponsable aux Services Techniques
  - Travaux de valorisation de la voirie (Rue du Minio, Avenue Jules Le Guen)
- Réaménagement de la place des Tilleuls et du carrefour rue des Pâturages
  - Étude environnementale : projet de réhabilitation des équipements sportifs

## Objectif 7 Offre culturelle et d'animations identifiantes pour Larmor-Plage



130 000 €

- Valorisation de l'espace culturel Les Coureux
- Achat de matériel pour les événements



## Préserver la qualité et l'agrément du cadre de vie des Larmorien

## Objectif 3 Transition écologique et énergétique



2 470 000 €

- Liaison douce Larmor / Plœmeur
- Achats véhicules électriques + vélo cargo
- Rénovation de l'éclairage publique
- Construction d'un bâtiment écoresponsable aux Services Techniques

## Objectif 6 Activité commerciale, attractivité du territoire



515 000 €

- Contrat d'attractivité touristique
  - DSP Camping
  - Module point passion plage

## Objectif 5 Développer et conforter les services aux familles



20 000 €

- Étude pour le programme d'aménagement ferme Briand

## Objectif 4 Cohésion sociale, accessibilité



346 000 €

- Le montant indiqué correspond aux investissements 2022 alloués au CCAS

# Les travaux en cours et ceux à venir

## Voirie

### *La rue du Minio*

La réfection de la rue du Minio s'étalera dans le temps jusqu'au printemps 2023 ; ces travaux concernent la remise à neuf des réseaux d'eaux usées et des réseaux d'eau potable, l'enfouissement des réseaux aériens d'énergie électrique, de la fibre et du téléphone, et le réaménagement urbain de la voirie. La rue Beaufrère et l'impasse Jean-Pierre Le Calloch sont aussi concernées par ces travaux.

### *Aménagement de la départementale 152 au niveau de la rue des pâturages*

Le carrefour entre la D152 et la rue des pâturages est en fin de réaménagement. Ces travaux ont été conduits à la demande de la municipalité par le département ; ils devraient permettre le ralentissement de la vitesse des voitures et motos, ainsi que la traversée en sécurité des piétons et des cyclistes. Un îlot central a été créé à cet effet. Cet aménagement était très attendu par les habitants de Quehello comme par les nombreux usagers de cette voie à circulation partagée.

### *Avenue Jules Le Guen*

Les travaux d'aménagement de l'avenue Jules Le Guen entre le rond-point de Kernével (Louis Hervé) et celui de la Nourriguel seront entrepris à l'automne prochain. Il s'agira d'aménager cette voie très passante en y limitant la vitesse et de pérenniser la piste cyclable provisoirement mise en place à l'été 2021 dans le cadre de l'expérimentation. La station de bus « Kernével » sera réouverte après ces travaux.

### *Aménagement du boulevard de Toulhars*

Les études pour l'aménagement du boulevard et de la pointe de Toulhars ont débuté fin mai et elles se poursuivront jusqu'à la fin de l'année ; les travaux seront entrepris en début d'année 2023. Une large concertation sera organisée au cours du second semestre 2022 afin d'échanger en particulier sur l'aménagement paysager de la pointe de Toulhars, l'amélioration du dispositif de dépose-minute de l'école Notre Dame, ou encore la continuité « verte » du parc de Toulhars...

## Construction du nouveau bâtiment des services techniques

La construction du futur bâtiment des services techniques qui abritera aussi le service de l'urbanisme et les archives de la ville se poursuit depuis la pose de la première pierre le 28 janvier dernier. Le bâtiment est désormais clos et couvert. Sa livraison et son occupation par les services sont prévues en mars 2023.

Le 28 avril s'est tenue la cérémonie de pose du bouquet. Cette tradition consiste à poser au point le plus haut de la charpente un branchage orné de fleurs. Cette cérémonie a marqué la fin des travaux de la charpente du bâtiment.



**Francis Jouanjean**  
Adjoint aux travaux et  
à l'urbanisme



**Philippe Flatrès**  
Conseiller délégué  
à l'urbanisme

# Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)

## Où en sommes-nous ?

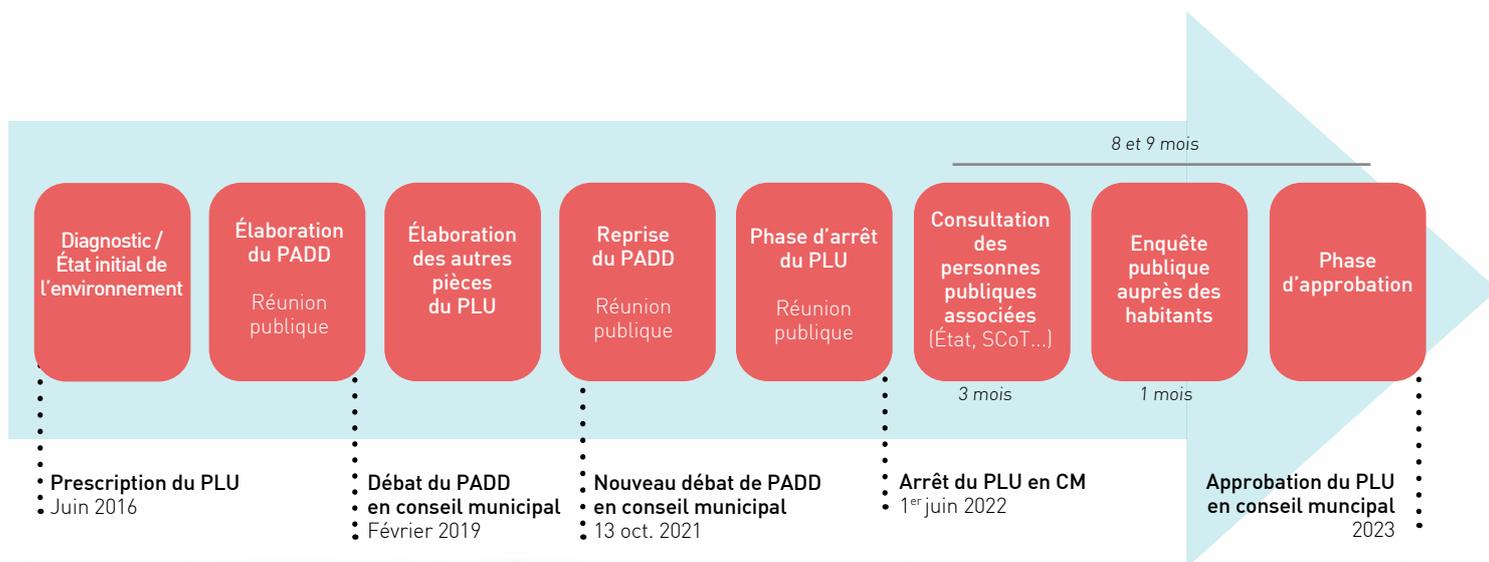
Après la présentation le 20 octobre du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui dessine les grands axes de développement du Larmor de demain, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui en est la traduction réglementaire a été arrêté le 1<sup>er</sup> juin en conseil municipal.

Après cette étape, une période de 8-9 mois s'écoulera jusqu'à son approbation définitive, prévue au premier trimestre de l'année 2023. Ce délai tient compte des différentes phases réglementaires requises pour l'approbation du nouveau PLU.

En effet, conformément au calendrier rapporté ci-dessous, la procédure d'examen suivant l'arrêt du PLU par le conseil municipal comporte pour chacun des documents qui le constitue un contrôle par les personnes publiques associées (préfet, direction départementale des territoires et de la mer, Syndicat mixte du SCoT du Pays de Lorient...), ainsi qu'une enquête publique conduite par un commissaire enquêteur désigné par le tribunal administratif.

L'enquête publique se déroulera à la rentrée scolaire prochaine pour une durée de quatre semaines. Elle sera l'occasion pour les Larmorien(ne)s de poser des questions d'intérêt général ou particulier et de formuler des observations. Il s'en suivra une phase d'approbation permettant d'analyser les remarques faites par les personnes publiques associées (PPA) et le commissaire enquêteur, d'adapter éventuellement le texte en conséquence et de lancer l'approbation en conseil municipal. À l'issue de cette phase de consultation, le projet de PLU pourra le cas échéant être modifié avant d'être approuvé par délibération du conseil municipal.

Le projet de PLU est d'ores et déjà consultable sur le site internet de la ville et au service urbanisme où un registre d'observations est à la disposition du public.



### Service urbanisme

#### • Permanence :

Pour toutes vos questions concernant un permis de construire, une extension, une rénovation, l'implantation d'une clôture ou d'un abri de jardin, le service urbanisme reçoit sur rendez-vous tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h45.

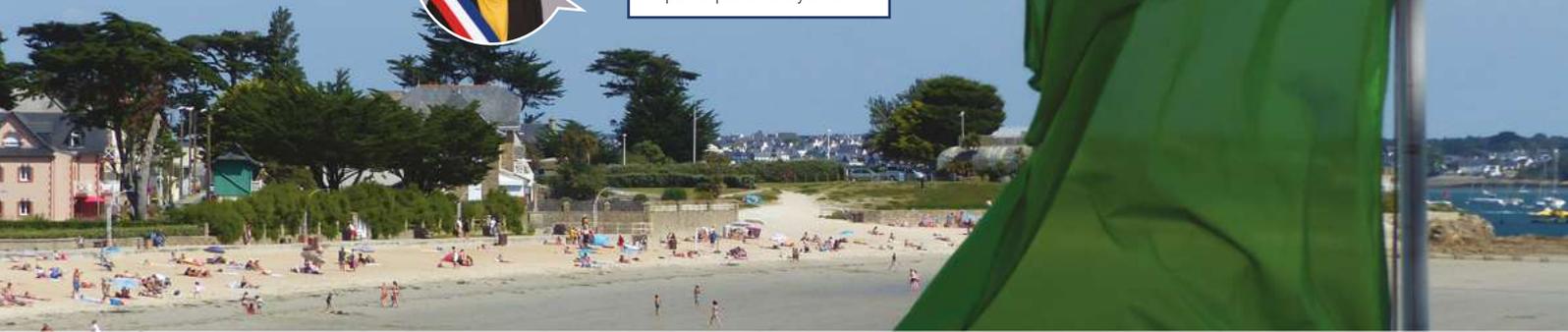
#### • Contact :

Morgane Dumont-Le Coat  
Responsable du service urbanisme  
urbanisme@larmor-plage.com  
02 97 84 26 63



Patricia Jaffré

1<sup>ère</sup> adjointe aux affaires générales, sécurité et participation citoyenne



## Sécurité, tranquillité sur notre trait de côte

Les beaux jours reviennent... C'est au moyen de tout un arsenal de mesures que la municipalité poursuit le programme engagé pour renforcer, notamment en saison estivale, la sécurité et la tranquillité publique.

### Opération tranquillité vacances renouvelée

Dans la démarche de proximité, qui est son cœur de métier, la police municipale de Larmor-Plage participe à la protection de vos biens pendant votre absence. Ainsi, à votre demande, nos policiers municipaux peuvent surveiller plus particulièrement votre domicile pendant leurs patrouilles quotidiennes. Avant votre départ, vous pouvez solliciter une demande de surveillance de votre propriété. Vous devez alors vous adresser au poste de la police municipale (Tel : 02 97 65 45 53).

La municipalité invite également les Larmorien(ne)s à s'inscrire sur le site [www.voisinsvigilants.org](http://www.voisinsvigilants.org). Ce dispositif encourage l'entraide et la solidarité au sein d'un même quartier, et permet de lutter contre les cambriolages et toute acte de malveillance. La police municipale, qui est rattachée à ce dispositif, reçoit les alertes des habitants en direct et les transmet au commissariat central de Lorient. En cas d'incidents ou de problèmes constatés, gardez-vous d'intervenir directement, composez le 17 ou contactez la police municipale (Tel : 02 97 65 45 53 - Mail : [police@larmor-plage.com](mailto:police@larmor-plage.com))

### Collaboration renforcée avec le commissariat de police de Lorient

Afin d'éviter tout débordement, des opérations coordonnées avec le commissariat de police de Lorient sont programmées ; le dispositif prévoit le déploiement de rondes supplémentaires de la police nationale, notamment en cas de surnombre de visiteurs sur nos plages ou lors des manifestations à forte fréquentation.

### Baignade

La surveillance de la baignade relève de la compétence de Lorient-Agglomération qui en a délégué la mission à la SNSM. Celle-ci dispose à Larmor-Plage d'une station à Kernével et de quatre postes répartis sur les plages de Toulhars (le Colibri), Port-Maria (entrée centrale de plage) et Kerguelen (Point Passion et les Mouettes). Les grèves de Kernével et de la Nourriguel, ainsi que les petits ports de Toulhars et de la Pointe des Blagueurs ne sont pas des lieux de baignade ou de plongeon et ne sont donc pas surveillés. Notre police municipale travaille en étroite collaboration avec les équipes bien formées et très compétentes de la SNSM comme avec le CROSS-Etel et les pompiers des centres de Lorient et de Ploemeur en cas d'incident ou de danger.



### Et sur la plage...

Les animaux sont les bienvenus à Larmor-Plage, mais ils ne sont pas autorisés sur les plages pendant la période estivale. Pour des raisons évidentes de sécurité, les feux et barbecues sont strictement interdits sur l'ensemble du littoral de la commune. Sur les plages, petit port, parkings et jardins publics, la consommation d'alcool est, et reste interdite en toutes circonstances. Au sortir de la plage, une tenue correcte est exigée.

### Un nouveau poste de police municipale en centralité

Le service de police municipale occupera pendant toute la saison 2022 le local de l'ancien office de tourisme, avenue Général de Gaulle, afin d'être plus visible et plus accessible à la population. Ce petit bâtiment, situé au cœur de la commune et proche des plages, des commerces et des lieux à forte fréquentation, répond au besoin de proximité. Une permanence sera assurée par un agent de surveillance de la voie publique (ASVP) sur les horaires 10h-12h et 14h-16h en semaine.

Depuis le 1<sup>er</sup> juin, notre police municipale s'est organisée pour être présente sur le terrain au-delà de 20h dès que cela sera nécessaire (comme cela est le cas lors des soirées de canicule avec des pics de population importants sur le territoire communal). Trois ASVP renforcent l'effectif de la brigade pour la période courant du 1<sup>er</sup> juillet au 30 août ; ces renforts permettent d'élargir l'amplitude horaire des patrouilles, de faciliter la couverture des animations estivales et de renforcer les liens de proximité entre les Larmorien(ne)s et leur police.



J. Hello, P. Jaffré, P. Valton, M. Olichon, R. Bellamy



# Dossier

## Un pôle sportif et de loisirs

La création d'un complexe sportif entre An Arvor et Ar Menez est l'un des axes forts du projet de politique de territoire, avec cet objectif de la municipalité d'offrir aux Larmoriennes et Larmorien, leurs enfants, ainsi qu'aux résidents occasionnels ou de passage, la possibilité de pratiquer le sport dans le maximum de disciplines possibles, quel que soit leur âge.

Disposer d'installations sportives de qualité édifiées dans un environnement vert et arboré contribuera à l'agrément de la vie à Larmor-Plage et confortera son image déjà très positive de ville de plein air.

Lors de sa prise de fonction, la nouvelle équipe municipale a fait le constat que les installations sportives de la ville étaient le plus souvent obsolètes, énergivores et dispersées sur la commune.

Elle a donc lancé la réflexion et une étude sur la création d'un nouveau pôle sportif. C'est ce projet qui a été présenté en réunion publique le 4 mai dernier, dont les grandes lignes sont rapportées en bref dans ce bulletin et qui va se poursuivre dans la concertation avec les associations et les pratiquants.

# De nouveaux espaces de sports et de loisirs adaptés aux besoins

« Le regroupement des activités sportives dans un même secteur et au cœur de la ville a tout son sens pour une commune comme la nôtre qui compte des associations actives dans nombre de disciplines avec des pratiquants de toutes générations », explique Patrice Valton. « Ce serait un atout formidable que de pouvoir concentrer dans un même lieu les nombreuses activités sportives qui y ont leur place et la maison des jeunes et des associations », ajoute Dominique Guillerot.

Pour conduire ce projet, il a fallu prendre en compte les contraintes liées à la disponibilité du foncier, à la nécessité de réaliser les équipements dans le respect d'un environnement protégé et, pour les bâtiments au choix de se conformer aux normes énergétiques et durables les plus avancées.

Ce fut l'objet de l'étude qui a été confiée à une agence spécialisée dans le domaine du sport et qui a été présentée en réunion publique le 4 mai.

Celle-ci porte la proposition de positionner certains équipements majeurs, tels que le terrain de foot, les tennis, la salle omnisports, l'aire de pétanque, sur des espaces bien identifiés, mais laisse encore à la réflexion la place la plus pertinente à trouver pour d'autres équipements tels un éventuel pump park, la maison des jeunes ou l'aire de lancer.

Les choix à venir se feront dans le cadre des discussions avec les responsables des associations concernées et de la concertation générale qui sera organisée autour de ce projet très structurant pour la commune. « Dès la rentrée, j'ouvrirai une permanence en mairie et je serai à la disposition de tous ceux qui souhaitent apporter leur contribution à ce projet », assure Dominique Guillerot.

**Dominique Guillerot**  
Adjoint au sport et  
aux associations sportives



## Présentation

Tel qu'imaginé aujourd'hui, ce complexe sportif de plus de 5,5 hectares se situe de part et d'autre de la D152 sur le plateau du Menez et à Ar Menez. Il permet de répondre aux enjeux du sport pour tous et des dynamiques de loisirs des jeunes et des familles. Ce projet répond à un urbanisme favorable à la santé, respecte l'environnement et favorise la cohésion sociale et les relations intergénérationnelles.

Sur le plateau du Menez et Ar Menez, on retrouvera toutes les installations nécessaires à la pratique sportive déjà existante à Larmor :

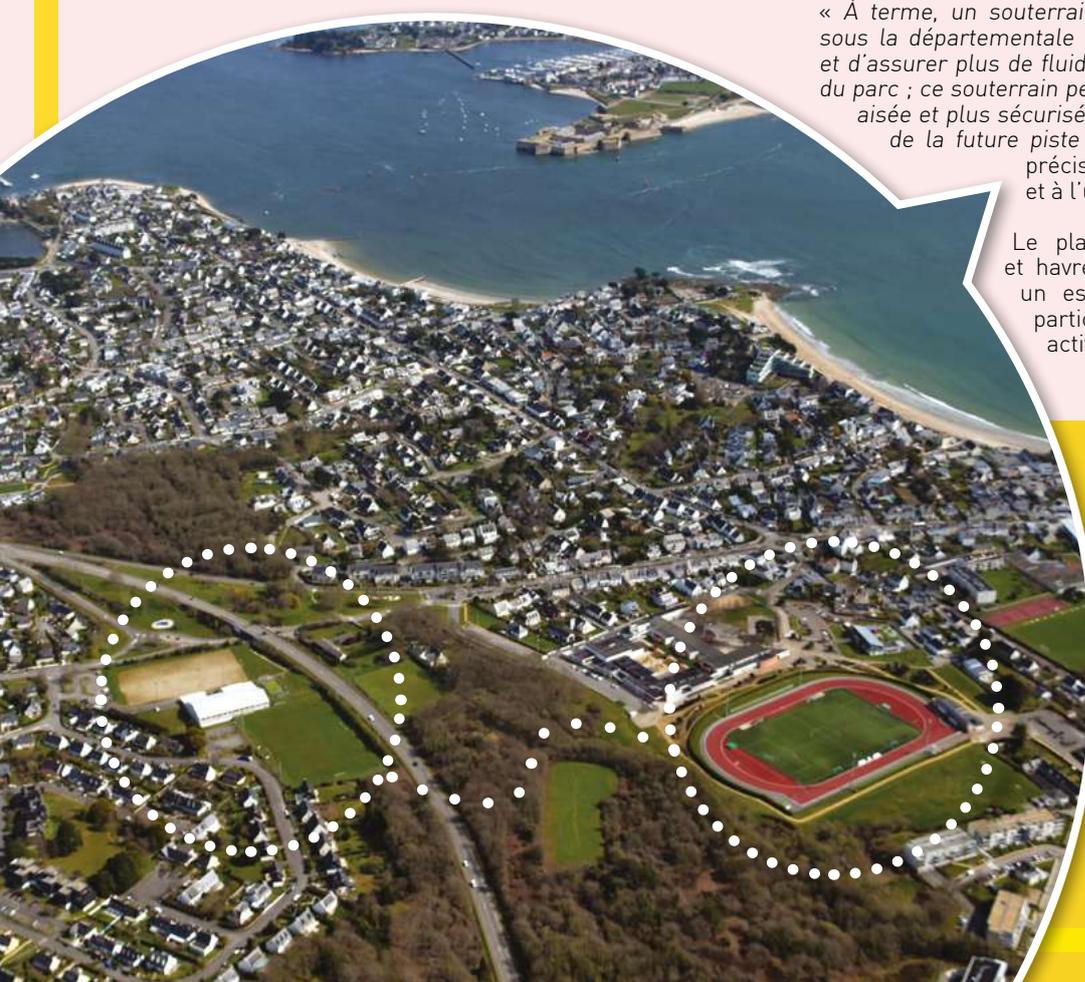
- Salle omnisports (pratique du yoga, pilates, dojo, judo,...) et terrain de football sur Ar Menez
- Tennis couverts (3) et découverts (2), city stade pour les jeunes, aire de lancer complétant les installations d'athlétisme, terrains de tennis padel (nouvelle discipline très appréciée des jeunes)
- Pistes de pétanque en nombre suffisant pour permettre l'organisation de compétitions régionales sur le plateau du Menez (et s'ajoutant à celles qui, pour l'agrément de cette pratique, resteront situées à la pointe de Toulhars dans le cadre de son réaménagement).

La maison des jeunes et des associations sera située au cœur du pôle sportif afin de favoriser les échanges et les liens intergénérationnels.

De vastes parkings susceptibles d'accueillir plus de visiteurs compléteront ceux déjà existants à proximité de l'école maternelle du Menez.

« À terme, un souterrain de plain-pied et éclairé sera ouvert sous la départementale D152 afin de relier les différents sites et d'assurer plus de fluidité de circulation douce sur l'ensemble du parc ; ce souterrain permettra par ailleurs une traversée plus aisée et plus sécurisée de la départementale par les usagers de la future piste cyclable reliant Plœmeur à Larmor » précise Francis Jouanjean, adjoint aux travaux et à l'urbanisme.

Le plateau du Menez, corridor écologique et havre de paix pour la promenade, restera un espace naturel totalement préservé et participera à l'agrément de toutes les activités qui seront pratiquées à ses abords.





Francis Jouanjean

Adjoint aux travaux et à l'urbanisme



Ce document représente une nouvelle esquisse qui prend en compte les résultats de la concertation ouverte de la réunion publique du 4 mai.

Les plans des bâtiments sont donnés à titre d'exemple, leur programmation exacte reste à définir.

- 1 *Pôle raquettes*
- 2 *Terrains de pétanque*
- 3A *Maison des associations et des jeunes + city stade (emplacement à définir)*
- 3B
- 4 *Salle omnisports*
- 5 *Terrains de football*
- 6 *Aire de lancer*
- 7 *Salle Dojo, danse et sports doux*

### *Phases des travaux et financement*

Le phasage des travaux a été pensé de telle sorte que cela ne bouleverse en rien les activités sportives et associatives actuelles. Ainsi, les anciens équipements seront toujours en service tant que les nouveaux ne seront pas construits. « *Ce sera notamment et évidemment le cas pour le tennis, le foot ou la pétanque* » assure Dominique Guillerot, adjoint aux sports et aux associations sportives.

Les travaux devraient s'étaler entre 2023 et 2026 ; ils débuteront par la réalisation de pistes de pétanque à proximité du stade An Arvor car ces travaux seront concomitants à ceux de l'aménagement de la pointe de Toulhars.

La phase suivante concernera la réalisation du pôle raquette au sud de la D152 ; viendra ensuite la réalisation de la salle omnisports et des salles de dojo puis la réalisation du nouveau terrain de football d'Ar Menez et l'aire de lancer.

Ce programme, dont l'enveloppe maximale est estimée à 15 millions d'euros, fera l'objet de nombreuses subventions qu'elles soient départementales, régionales ou nationales. « *Nous ferons en sorte que le poids de sa réalisation ne pèse pas sur les finances de la commune par un financement qui sera très largement trouvé dans l'aménagement urbain des terrains libérés en centralité* », indique le maire.



Depuis le 11 mars, le drapeau ukrainien flotte sur le parvis de la mairie aux côtés des drapeaux français et européen.

La mairie est illuminée tous les soirs en jaune et bleu pour afficher son soutien au peuple ukrainien.

### Informations utiles :

- L'association « Unis pour l'Ukraine 56 » recherche des bénévoles pour la collecte et le tri des dons, les transports et la communication.

Contact :  
[unispourlkraine@gmail.com](mailto:unispourlkraine@gmail.com)

- La préfecture du Morbihan a mis à disposition une adresse courriel dédiée pour toute question relative au droit au séjour et aux conditions d'accueil des ressortissants ukrainiens :  
[pref-sejour-ukrainsiens@morbihan.gouv.fr](mailto:pref-sejour-ukrainsiens@morbihan.gouv.fr)



Unis pour  
l'Ukraine

Aide Humanitaire pour l'Ukraine  
Association humanitaire loi 1901  
En coordination avec la sous-préfecture  
de Lorient et Lorient Agglomération

# Solidarité au peuple ukrainien

Depuis le 24 février, un pays souverain est agressé brutalement par son voisin, un peuple est meurtri et menacé dans son existence même, une population civile est frappée par des bombardements et tirs de missiles. Face à cette tragédie, sous l'impulsion de nombreux Larmorien(ne)s, la commune s'est très tôt mobilisée pour venir en aide au peuple ukrainien.

## L'organisation d'une collecte au CCAS

Dans le cadre de l'association des Maires de France et de la Sécurité Civile, une collecte a été mise en place au CCAS pour répondre dans l'urgence aux besoins du peuple ukrainien.

Au total, plus de 40 mètres cubes de produits divers de première nécessité ont été réceptionnés grâce à la générosité de nos concitoyens et à la réactivité des services de la ville. La logistique de transport et de distribution a été assurée par la Croix Rouge dans un premier temps puis désormais par l'association « Unis pour l'Ukraine 56 ».

## L'attribution d'une subvention exceptionnelle

Pour soutenir la population civile restée sur place, une subvention exceptionnelle de 15 000 € a été votée à l'unanimité par le conseil municipal le 16 mars au profit de l'association « Unis pour l'Ukraine 56 ».

Constituée à l'initiative de plusieurs couples franco-ukrainiens installés dans le Morbihan, cette association s'est mobilisée pour coordonner l'aide humanitaire apportée par les habitants de la commune. Un membre de l'association, Vincent Elliot, larmorien et marié à une

Ukrainienne, a livré un témoignage poignant lors de ce conseil municipal exceptionnel. « C'est très important pour nous de voir un tel élan de générosité et une telle implication des institutions », a-t-il confié. « Cela fait chaud au cœur, vraiment ».

## L'accueil de familles ukrainiennes

Alors que plus de 5 millions d'Ukrainiens se sont exilés pour fuir les combats, un recensement des places disponibles sur le territoire communal a été effectué par les services de la Préfecture en lien avec la municipalité. Cinq familles ukrainiennes ont été accueillies au sein de foyers larmorien(ne)s ; leurs enfants ont été scolarisés dans les écoles de la ville afin de faciliter leur insertion. Le 23 mai, les familles ukrainiennes et de larmorien(ne)s ont été reçues dans la salle des mariages par le maire et les élus pour un temps de partage et de convivialité.

Une Larmorienne témoigne : « Avec mon mari, il était essentiel de contribuer, à notre échelle, à cet élan de solidarité qui s'est propagé ici. Les débuts ont été rendus difficiles par la barrière de la langue mais la personne que nous accueillons est déterminée à l'idée de trouver rapidement un emploi, pour s'insérer dans notre société ».



Un concert a été également organisé le 13 mars à l'espace culturel des Coureaux. « Le duo Ygas a été un succès d'audience et de solidarité. 780 euros ont pu être récoltés grâce à la mobilisation des artistes et de la population » se réjouit Patrice Valton. Des rubans aux couleurs du drapeau ukrainien ont aussi été vendus par les représentants de l'association « Unis pour l'Ukraine 56 » lors du marché dominical le 17 avril pour continuer à collecter des fonds.

# Adapter l'environnement en priorisant l'accessibilité



Patrick Lorient  
Adjoint aux affaires sociales  
et aux solidarités

Depuis sa mise en place en septembre 2020, la commission extra-communale d'accessibilité travaille activement pour adapter et aménager les lieux de vie de notre commune pour favoriser l'accès à toutes les personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap et permettre ainsi le vivre ensemble.

## Après la phase de constat, les premières actions concrètes

« Comment vivre ensemble avec un fauteuil roulant, un déambulateur ou une poussette ? Comment vivre ensemble lorsque nous rencontrons des difficultés pour voir, entendre ou se déplacer ? Ces questions sont aujourd'hui au centre de nos préoccupations », explique Patrick Lorient, adjoint aux affaires sociales. Pour répondre à cette problématique, la commission d'accessibilité travaille sur trois axes principaux : la signalétique et l'information, l'accès aux commerces et aux établissements recevant du public (ERP), et enfin l'accès aux plages, aux sentiers côtiers et de randonnée.

Les budgets consacrés à la voirie prennent ainsi en compte les propositions de la commission de telle sorte que tout nouvel aménagement soit adapté aux personnes en situation de handicap. La circulation sur les trottoirs, souvent entravée par des obstacles (mobilier urbain, panneaux, haies dépassant sur la chaussée...) est primordiale pour garantir un espace accessible permettant d'assurer la mobilité de tous. Également, la municipalité veille à l'accessibilité des commerces et supervise la mise aux normes des ERP communaux grâce à la réalisation d'aménagements (rampe d'accès, porte ouvrante, ascenseur etc.). Enfin, des groupes de travail évaluent les améliorations à apporter aux différents sentiers de la commune, en partenariat avec le Conservatoire du littoral et Lorient-Agglomération ; l'élargissement des accès et passages, la création de nouvelles places de stationnement PMR, ou encore l'adaptation de la signalétique sont en voie de réalisation.

## L'obtention du label Handiplage pour la saison 2022

Après la mise en place la saison dernière de tapis de plages, la labellisation « Handiplage » de la plage de Toulhars est désormais effective au niveau 1, avec notamment la mise en place des équipements requis à proximité de la Croix de Toulhars. La labellisation est en attente pour la plage de Port-Maria. « Le label Handiplage est délivré pour permettre aux usagers d'être informés de l'équipement d'un site avec un matériel adapté : places de stationnement PMR, sanitaires et douches adaptés, présence d'handiplagistes... L'objectif poursuivi est d'apporter une sécurité aux personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap », indique Benoit Suply, conseiller municipal et élu référent pour le suivi de ce dossier. Ce label, créé par l'association éponyme en 1999, avec objectif de sensibiliser les collectivités aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap, est reconnu à l'échelon national.



[www.handiplage.fr](http://www.handiplage.fr)



Marie-Hélène ROBIC

Adjointe à l'enfance, jeunesse  
et affaires scolaires



# Le projet éducatif de territoire

Dès sa prise de fonction, la municipalité a exprimé sa volonté de poursuivre le travail engagé pour le projet éducatif de territoire (PEdT), qui est l'outil dédié à la mise en œuvre d'une politique éducative concertée. L'année scolaire 2021-2022 a été consacrée au travail d'évaluation ; cette phase s'achève dans la perspective de son renouvellement pour une période de trois ans (de septembre 2022 à août 2025).

Contraint par la crise sanitaire, le comité de pilotage, chargé du suivi de la mise en œuvre du PEdT, n'a pu se réunir que trois fois depuis l'automne 2019 mais il a néanmoins réussi à achever cette nécessaire évaluation. Ce groupe de travail est composé des acteurs de la communauté éducative locale : élus et techniciens de la ville, directeurs des deux établissements scolaires, équipes enseignantes, représentants des parents d'élèves, responsables des associations et représentants institutionnels. Le PEdT constitue ainsi une formidable opportunité pour réunir et impliquer tous les acteurs éducatifs du territoire dans une démarche constructive commune.

Au cours des différentes réunions coordonnées par Marie-Hélène Robic, adjointe à l'enfance, jeunesse et affaires scolaires, et Guillaume Duclos, responsable du service enfance, jeunesse et affaires scolaires, les membres du comité de pilotage ont réalisé cet important travail d'évaluation avec une réflexion qui a porté sur les objectifs mais aussi sur la pertinence du dispositif institutionnel PEdT, en tant qu'outil collaboratif au service d'une politique de l'enfance et de la jeunesse. C'est dans cette logique qu'ils ont élaboré un questionnaire destiné aux familles afin de les associer à la réflexion générale.

Ainsi, à l'issue de cette période d'évaluation et du retour des familles à ce questionnaire, le nouveau PEdT sera présenté en conseil municipal le 12 juillet. Il reprendra les quatre axes stratégiques déjà connus de l'ancien PEdT, et sera complété avec de nouveaux objectifs définis pour la période 2022-2025 :

- 1 • proposer un parcours éducatif de qualité et cohérent pendant les temps d'accueil de l'enfant de 3 à 17 ans ;
- 2 • imaginer et développer des espaces de rencontre ;
- 3 • développer des actions permettant aux enfants de découvrir les spécificités de leur territoire ;
- 4 • favoriser l'accès à la culture pour tous.

Un nouvel axe de travail s'ajoutera pour ce second PEdT : celui du dialogue à organiser de manière constante avec les familles larmoriennes. En effet, par les réponses déjà apportées dans le questionnaire, les parents ont largement exprimé leur souhait de participer aux ateliers portant sur les questions générales liées à la parentalité et à l'éducation, mais ont aussi fait part de leur proposition d'enrichir le PEdT de leurs multiples compétences (bricolage, couture, jardinage, musique...) afin d'en faire profiter les enfants.

Comme l'explique ainsi Guillaume Duclos, « c'est un cercle vertueux donnant-donnant, où d'une part la ville mettra à disposition des ressources pédagogiques à travers des ateliers de parentalité, et d'autre part les familles partageront des connaissances et des talents pour nourrir le PEdT ».

## Le projet « coin nature »

Porté par le service enfance, jeunesse et affaires scolaires, le projet « coin nature » a été mis en place dans le cadre de l'accueil de loisirs des enfants 3-6 ans et 6-11 ans. Constitué d'un potager, d'un coin fleuri, d'un coin sauvage et d'un coin compost, l'objectif est de sensibiliser les enfants à la biodiversité et aux enjeux environnementaux. Le service des espaces verts a largement contribué au projet par la création des espaces et leurs confections. « Il s'agit pour les enfants d'être acteurs de l'entretien, d'utiliser des outils, d'être « responsables » du lieu et de sa bonne tenue. Le jardinage est une activité d'éveil et d'apprentissage s'inscrivant dans le prolongement des enseignements en sciences », confie Amélie Trecant, responsable enfants 6-11 ans.



# Les travaux du Conseil Municipal Junior

Depuis leur investiture, en janvier 2022, les 14 élus juniors ont travaillé activement. Tous fourmillent d'idées et se révèlent très investis dans leur fonction !

Le Conseil municipal junior a tenu sa première séance plénière du mandat le 22 janvier dernier. Autour du maire et des élus du comité de pilotage (Marie-Hélène Robic, Françoise Guyader, Katherine Gianni et Marie-France Normant), les conseillers municipaux juniors ont défini les quatre commissions thématiques dans lesquelles ils allaient s'impliquer : la commission « Environnement » (4 élus), la commission « Sécurité/solidarité » (6 élus), la commission « Loisirs, sports, animation, événement et aménagement de la ville » (12 élus) et la commission « Grands projets » (5 élus).

Après leurs travaux au sein des commissions, les élus juniors ont présenté lors de la seconde séance plénière du 29 avril leurs axes prioritaires : connaissance de la faune et de la flore locale à travers des sorties nature pour tous, formation aux premiers secours, mise en place d'un atelier « parkour » (ou art du déplacement acrobatique), création de jeux à destination des CM1, CM2 et collégiens. Si parfois certaines propositions étonnent ou font sourire, les conseillers juniors ne manquent pas d'idées et leur enthousiasme est à la hauteur du plaisir qu'ils ont à prendre le micro ! Il faut tout le savoir-faire et l'autorité de Marion Merveille, leur animatrice-jeunesse pour policer les débats et faire régner la solennité qui sied au CMJ...

« Les jeunes élus sont très investis et nous nous en réjouissons. Chaque projet sera soumis au conseil municipal « adulte » pour validation », explique Marie-Hélène Robic, adjointe enfance, jeunesse et affaires scolaires.

Les jeunes élus se sont également mobilisés pour la solidarité au peuple ukrainien. À l'invitation du CCAS, ils ont assuré plusieurs fois au mois de mars la permanence pour aider à la collecte et au tri des dons.

Par ailleurs, ils ont participé à deux cérémonies officielles, celle du 8 mai et du 18 juin, arborant leur écharpe de jeune conseiller larmorien. Plusieurs temps conviviaux ont aussi été organisés afin que les jeunes élus apprennent à mieux se connaître pour travailler ensemble.

## Du côté des écoles...



### La fresque de l'école maternelle du Menez

En mars et avril, accompagnés de l'auteur et illustrateur Christophe Boncens, les élèves et les enseignantes de l'école maternelle du Menez ont peint une très belle fresque sur les murs du préau de l'école, représentant Larmor-Plage.



### Les élèves de CM2 de l'école Notre-Dame en classe de neige

Après deux années d'interruption en raison du Covid, les 36 élèves de CM2 sont partis en classe de neige au mois de janvier en Haute Savoie. Durant ce séjour, ils ont alterné visites et activités sportives sur le thème de la montagne.

• **Contact :**  
Guillaume Duclos,  
Responsable du service  
gduclos@larmor-plage.com

Marion Merveille  
Animatrice jeunesse  
cmj@larmor-plage.com



## La reconstitution d'une scène de crime fictive à Larmor-Plage

Pour la seconde année consécutive, des étudiants du bachelier en sciences forensiques du Lycée Saint Joseph La Salle de Lorient ont investi le 16 mai la plage de Toulhars pour réaliser un exercice grandeur nature. Cette année, l'exercice portait sur un règlement de comptes entre narcotrafiquants. Cette formation, développée en partenariat avec la société *Forensic Consulting France*, permet aux étudiants de développer des compétences dans le domaine de l'investigation sur une scène d'infraction. Dispensée en deux années, elle permet aux étudiants d'évoluer dans les métiers de la police technique et scientifique, ou de la sécurité, publique et privée.



## Inauguration de la nouvelle plaque du monument aux morts

La nouvelle plaque du monument aux morts a été inaugurée le 18 juin sur la place du Souvenir à l'occasion de la cérémonie commémorative de l'appel du 18 juin 1940. Cette nouvelle plaque qui a été réalisée par l'entreprise larmorienne de pompes funèbres Gapillou, rend hommage aux opérations extérieures (OPEX) et au premier maître Cédric de Pierrepont, décédé dans la nuit du 9 au 10 mai 2018 dans une opération de libération d'otages au Burkina Faso. « *En accord avec ses proches, nous avons voulu que notre commune lui rende un hommage particulier* », précise le maire Patrice Valton. Par cette inscription, c'est aussi un hommage rendu aux soldats qui se sont battus et qui se battent encore au prix de leur vie dans les opérations extérieures. C'est également un hommage rendu aux épouses et aux familles qui représentent un point d'appui considérable pour cette troupe d'élite engagée contre les ennemis de la France.



## La ville de Larmor-Plage crée son album de vignettes à collectionner

On se souvient tous, durant notre enfance, des fameux albums d'autocollants à collectionner. Le principe était de compléter des emplacements vierges sur lesquels il fallait coller des stickers. La ville de Larmor-Plage a eu l'idée de créer son propre album pour inciter les enfants à découvrir leur patrimoine et l'origine de leur ville. L'objectif est de favoriser le jeu et le partage entre enfants, parents, grands-parents et amis qui peuvent évoquer leurs souvenirs d'antan. L'album a été réalisé par le service communication de la ville et les 2 000 exemplaires ont été imprimés par la société l'Album du Club. Le 16 juin, ils ont été distribués gratuitement aux enfants des deux écoles larmoriennes (voir page 25).



## Une grande roue s'installe pour l'été

La grande roue de la société *Beach Parc Aventure* s'est installée pour la saison estivale sur l'esplanade des Algues : une animation familiale qui ravit les enfants comme les plus grands.

Avis aux amateurs de belles images : avec ses 34 mètres de haut, elle offre une vue imprenable permettant de découvrir la ville sous un nouvel angle.

Associée à un stand de confiseries artisanales, les fins gourmets pourront se délecter de recettes traditionnelles de churros, pommes d'amour, sucettes à l'ancienne...

La grande roue est ouverte de 14h à 22h minimum, tous les jours en juillet et août.

- Tarif : 5 € la place - Gratuit pour les enfants mesurant moins de 1 mètre.





Anais Quideau a créé l'affiche du concours de dessin de Noël 2021



Spectacle de feu de Noël par la compagnie Suko de Vivo



Acquisition de 3 œuvres de l'artiste Beaufrère



Spectacle d'art de rue, « Le Mâle Adroit » par l'association Charivari



Festival « Pêcheurs du monde »



Kaz Art a coloré les vitres de la salle des Algues pour Noël



Projet de comédie musicale « Le fameux molière » composée par Julien Joubert



John Dréanic, agent de la ville est intervenu dans les écoles pour sensibiliser à la préservation de la biodiversité.



Gagnants du jeu de piste de Pâques



Repas des écoles Visite du maire et de Patricia Jaffré, 1<sup>ère</sup> adjointe École Notre-Dame



Courant d'arts #2



Atelier création de jouets avec Gwénael Morice à la médiathèque



Distribution du muguet dans les foyers



Concours de châteaux de sable de l'accueil de loisirs

## “ Larmor-Plage notre trait d'Union ”

Depuis décembre 2021, suite aux démissions de B. Mélin et de S. Spence, deux conseillers ont rejoint le groupe : V. Jeffroy, élue à la commission Sport et Associations sportives et N. Dahirel, élu aux commissions Urbanisme et Finances.

Le projet d'aménagement du Parc de l'Océan, relancé actuellement, a fait l'objet d'ateliers participatifs auxquels nous avons été conviés et auxquels nous avons pris part. Nous assurons aux Larmorien(ne)s un investissement actif dans ce projet qui était dans notre programme.

Le projet de transfert et de regroupement des équipements sportifs requiert toute notre vigilance. Nous resterons attentifs et force de proposition pour ce grand projet qui a déjà fait l'objet d'une réunion publique. Nous sommes conscients du vieillissement de ces équipements énergivores mais nous nous interrogeons déjà sur le coût prévisionnel et la durée de ce chantier...

Nous nous réjouissons de l'installation du Conseil Municipal des Jeunes dont les élus, qui ont déjà de nombreux projets, sont et seront associés à la vie de la commune !

En ces temps difficiles, nous avons une pensée pour l'Ukraine et soutenons l'action de la municipalité.

Aux Larmorien(ne)s, qui le souhaitent, nous proposons un lieu de rencontres et d'échanges le 2<sup>e</sup> dimanche de chaque mois de 10h à 12h salle du Colibri à compter du mois de septembre !

Les élus : K. Gianni, F. Rubiano, V. Jeffroy, N. Dahirel



## “ Agir pour Larmor-Plage ”

2 ans après... Mais où va-t-on ?

Le conseil municipal s'est réuni le 7 avril pour voter le budget 2022 : Pourquoi, **notre groupe a voté CONTRE ?**

- Des dépenses de fonctionnement qui explosent par rapport à 2021.

- Un autofinancement qui ne cesse de baisser : 2,9M€ en 2019 pour à peine 1,5M€ aujourd'hui.

- **Des investissements prévus à 9 750 000€.** C'est du jamais vu ! ce montant est excessif et irréalisable sur une année.

- La conséquence de cette gestion improvisée : **Un recours à l'emprunt de 5 230 000€... et ce n'est qu'un début !**

C'est sans compter les projets majeurs que sont le Parc de l'Océan, les aménagements bd de Toulhars, Port Maria, Petit Port soit **7 millions d'euros à engager d'ici 2024**, la réfection de l'église, des travaux indispensables de voirie, **l'aménagement des équipements sportifs annoncé récemment pour 15 M€**, auquel s'ajoute 1,5M€ pour une maison des jeunes et des associations,

Depuis plusieurs mois, nous réclamons un plan pluriannuel d'investissement pour avoir une visibilité à moyen et long terme des dépenses de notre commune.

**Les projets non financés partent dans tous les sens. Ce n'est pas sérieux !**

**Des études et encore des études... 325 000€ pour 2022 !**

Notre groupe souhaite pouvoir mesurer à la fois le bien fondé de chaque étude, mais aussi le niveau de retour sur investissement. Hélas malgré nos demandes répétées, nous n'avons pas accès à l'intégralité de ces études. Pourtant c'est une obligation légale.

**Les études financées sur les deniers publics ne doivent pas être sans lendemain !** A titre d'exemple, les études réalisées précédemment pour le Parc de L'Océan et l'aire de lancer javelots et poids pour un montant total proche de 300 000€ ont été classées sans suite !

Marie-France Normant,  
Gabriel Le Seigle, Catherine Darmon



## “ Larmor Avenir ”

Nous découvrons toujours des projets qui sont déjà ficelés. Le fonctionnement collégial de façade, et les belles paroles qui louent les volontés constructives des oppositions peuvent faire illusion. Mais c'est bien de manière inacceptable l'intérêt général avec la diversité des propositions qui ne sont pas pris en compte. Plus que des mots nous demandons des actes, moins de verticalité du pouvoir, avec de réels dialogues et de vraies concertations.

Les rapports du GIEC nous rappellent l'imminence des défis écologiques auxquels nous allons être tous confrontés. Localement nous devrions faire beaucoup mieux avec un tourisme responsable de son environnement, avec des déplacements doux plus sûrs permettant aux enfants de se rendre en vélo à l'école en toute sécurité, avec des accès piétons prenant en compte les usagers à mobilité réduite, avec une démarche assumée de non artificialisation des sols, avec des manifestations respectant l'environnement, avec une sensibilisation et des actions pour lutter contre toutes les formes de pollutions sonores,....

Avec des risques d'inflation accrus, une autre source d'inquiétude est le manque de prudence budgétaire et notre dépendance aux ressources du casino. Il est encore temps de revoir à la baisse des projets de prestige qui sont éloignés des besoins des Larmorien(ne)s. Tout ne sera pas possible tout de suite et des choix seront à effectuer. Nous devrions aussi éviter les gaspillages car nos finances sont grevées des frais des nombreux cabinets de conseils, et d'avocats.

Conscients de nos responsabilités et malgré le peu de marges de manœuvres disponibles, nous sommes et resterons à votre service.

Nous vous souhaitons à toutes et tous ainsi qu'à nos visiteurs un bel été au sein de notre commune.

Jean-Louis Milès  
pour Larmor Avenir



## Un studio photo à Larmor-Plage !

Sonia Lorec, photographe professionnelle depuis 16 ans sur Lorient, a déménagé en novembre dernier son studio photo à Larmor-Plage.

Sonia a reçu le prestigieux titre de Portraitiste de France 2021 et de European Photographer en octobre.

Différentes prestations photographiques sont proposées au studio : portrait de famille, portrait, grossesse, naissance, boudoir, couple, animaux ...

Pour les professionnels, Sonia réalise photos de communication, portraits corporate, reportages événementiels...

Le studio est équipé d'un espace pour les photos d'identité, d'une salle dédiée au maquillage et d'un grand studio où se déroulent les séances photos.

Chaque famille, chaque histoire est différente ; c'est pourquoi l'équipe de Sonia Lorec vous accueille sur rendez-vous pour un moment d'échange avant votre séance photo.

Dans une ambiance 100% bonheur et fous rires garantis, l'équipe se donne pour mission de remettre le portrait de famille au cœur de la maison, d'aider chacun à constituer son patrimoine photographique pour le transmettre de génération en génération.



V

L'équipe du studio se compose de Sonia, photographe, Maëlig, chargée de clientèle et maquilleuse et Anne-Claire apprentie photographe. Toutes les trois vous accueillent dans une ambiance conviviale et chaleureuse pour vous faire vivre une expérience humaine et photographique inoubliable !

• **STUDIO SONIA LOREC PHOTOGRAPHE**  
20 Rue de Kerpape  
02 97 37 40 36  
contact@sonia-lorec-photographe.com  
Uniquement sur rendez-vous

## Salon de coiffure et institut de beauté Cel' Ma

C'est par l'association d'une belle amitié et d'une passion commune pour leur métier que le salon de coiffure et institut de beauté Cel' Ma est né à Larmor-Plage.

Les soins esthétiques sont une véritable invitation à la relaxation avec le savoir-faire de l'esthéticienne et l'utilisation de produits de la gamme Ella Baché. La peau développe ainsi tout son potentiel de beauté en profondeur, pour une peau belle au naturel. Les produits choisis sont écoresponsables à base de protéines de lait comme Milkshake.

Dans un cadre reposant qui invite à la détente, un SPA du cuir chevelu sera bientôt proposé. Un moment privilégié grâce aux rituels de soins capillaires hauts de gamme Leornor Grey. Les soins sont réalisés avec des mélanges d'huiles et d'extraits de plantes, qui apportent un éclat et une vitalité spectaculaires à la chevelure. En une heure et demie, les cheveux sont sublimes.

Et pour prendre soin de soi jusqu'au bout des ongles, l'institut Cel' ma proposera à l'automne, un soin de manucure gel.

• **CEL'MA**  
19 rue des 4 Frères Leroy-Quéret  
contact@salon-celma.fr  
02 97 84 62 14

Lundi et vendredi : 9h-19h  
Mardi, mercredi et samedi : 9h-18h  
Jeudi : 9h-18h30



V

Céline et Marlène, gérantes, accordent des moments de qualité, d'écoute de détente, de convivialité pour satisfaire au mieux leur clientèle.





# Biblio-Plage à Port-Maria

## Du 5 juillet au 31 août, lire sur le sable

En juillet et en août, une bibliothèque de plage vous accueille à Larmor-Plage. Vous pouvez faire une pause lecture au soleil. Un large choix de livres, de journaux et de revues est à votre disposition. Installé dans un transat, vous savourerez vos lectures dans un cadre exceptionnel. La Biblio-Plage est aussi un lieu de vie et de convivialité. Beaucoup de touristes s'y arrêtent pour obtenir divers renseignements culturels et pratiques.

Tous les jeudis, à 16 h, c'est le rendez-vous « contes » pour les enfants. Cette animation est gratuite et ouverte à tous les petits qui aiment les histoires.

DU 7 JUILLET AU 25 AOÛT

*Heure du conte*

Tous les jeudis à 16 h à la Biblio-Plage de Port-Maria (sauf le 28 juillet).

JUILLET

AOÛT

JEUDI 21 JUILLET

*Spectacle*

« *Félix et Croquette à la plage* »

À 16h à la Biblio-Plage de Port-Maria.



JEUDI 28 JUILLET

*Atelier dessin avec Thierry Leclair illustrateur*

Sur le thème « *Imagine ta médiathèque idéale* »  
De 14h à 17h, à la médiathèque,  
pour les enfants de 6 à 12 ans, sur inscription.

DU 1<sup>ER</sup> JUILLET AU 4 AOÛT

*Exposition de peintures de Béatrice Ducrest*

À la médiathèque.

JEUDI 18 AOÛT

*Concert duo violon et flûte traversière en bois de Jean-Luc Thomas & Gabriel Faure*

À 16h à la Biblio-Plage de Port-Maria.

• **Contact :**

Plage de Port-Maria

Du mardi au samedi de 14 h à 18 h

Organisation Médiathèque de Larmor-Plage

02 97 84 26 50

mediatheque@larmor-plage.com

mediatheque.larmor-plage.com



J-P Canard

# La médiathèque fête ses 20 ans !

Il y a 20 ans, le mardi 2 juillet 2002 à 14h, la médiathèque de Larmor-Plage ouvrait ses portes au public. Pour marquer cet anniversaire, l'équipe de la médiathèque a concocté un programme de festivités débutant cet été et se terminant par un concert le samedi 24 septembre 2022.



**Régine Le Normand**  
Adjointe à la culture et patrimoine

DU 5 AOÛT AU 29 SEPTEMBRE

*Exposition « Lectures-photographies »*

Sur le thème de la lecture  
À la médiathèque.

MERCREDI 21 SEPTEMBRE

*Soirée livres*

À 18h à la médiathèque.

## SEPTEMBRE

DU 6 AU 29 SEPTEMBRE

*Exposition de dessins d'enfants*

Sur le thème « Imagine ta  
médiathèque idéale »  
À la médiathèque.

SAMEDI 24 SEPTEMBRE

*Concert de la fanfare Kig'Ha Fanfarz*

À 15h à la médiathèque.

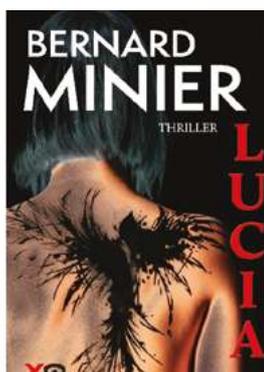
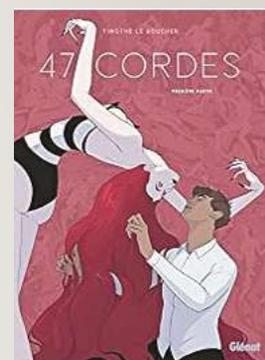


### 1 • 47 cordes

De *Timothé Le Boucher*, roman graphique, Glénat, 2021

Un jour, une métamorphe tombe amoureuse d'un joueur de harpe. Elle change de forme à volonté, mais ne sait quel visage incarner pour se faire aimer.

Un conte fantastique sur la manipulation et la possession de l'être désiré.



### 2 • Lucia

Bernard Minier, roman policier, XO, 2022

À Madrid, l'enquêtrice Lucia Guerrero trouve son coéquipier crucifié sur un calvaire. Elle se lance sur la piste d'un homme surnommé « le tueur à la colle ».

L'auteur nous fait découvrir une nouvelle héroïne attachante et rebelle qui mène une enquête captivante et pleine de rebondissements.

# Coups de cœur

## Forme à la plage

Du 11 juillet au 12 août 2022



Le service communication et le service des sports de la ville ont concocté cette année encore, un programme de sport et de bien-être des plus alléchants pour cet été. De nombreuses activités ludiques et toniques sont proposées gratuitement sur les plages de Toulhars, Port-Maria et au complexe sportif Ar Menez du 11 juillet au 12 août. Pour un été au top de la forme venez retrouver Thierry, Hélène, Amandine, Stéphanie, Julien, Zoé et Gilles, nos partenaires et professionnels pour des séances dans la bonne humeur et la convivialité.

*Du sport pour tous cet été à Larmor : chaque jour une activité*

### Lundi

9h30-12h  
**Marche nordique**  
découverte initiation,  
allure modérée  
Départ du Colibri,  
Plage de Toulhars

### Mardi

9h30-12h  
**Beach Volley**  
Plage de Toulhars

### Mercredi

9h30-12h  
**Marche nordique**  
allure rythmée  
Départ du Colibri,  
Plage de Toulhars

### Jeudi

9h30-12h  
**Beach Soccer**  
Plage de Toulhars

### Vendredi



10h-11h  
**Zumba**

Plage de Port-Maria

10h-11h  
**Gym douce**

Plage de Port-Maria

10h-11h  
**Yoga**

Plage de Port-Maria

10h-11h  
**Renfo-musculaire**

Plage de Port-Maria

10h-11h  
**Pilates**

Plage de Port-Maria

12h30-13h30  
**Yoga**

Plage de Port-Maria

12h30-13h30  
**Aquagym**

Plage de Toulhars

12h30-13h30  
**Pilates**

Plage de Port-Maria

12h30-13h30  
**Zumba**

Plage de Port-Maria

12h30-13h30  
**Marche aquatique**

Plage de Toulhars

14h-17h

**Mini tournois football**  
Complexe sportif  
Ar Arvor



16h-17h30

**Tir à l'arc, découverte**  
Complexe sportif  
Ar Menez

14h-16h30

**Randonnée pédestre**  
allure modérée  
« À la découverte des chemins  
de Larmor-Plage »  
Départ du Complexe  
sportif Ar Menez

16h-17h30

**Sports innovants**  
(Kinball, tchoukball,  
bumball, discgolf...)  
Complexe sportif  
Ar Menez

14h-17h

**Randonnée pédestre**  
allure soutenue  
« À la découverte des chemins  
de Larmor-Plage »  
Départ du Complexe  
sportif Ar Menez

18h-20h

**Badminton**  
Complexe sportif  
Ar Menez

18h-20h

**Badminton**  
Complexe sportif  
Ar Menez

**Gratuit**  
sans réservation  
En cas de mauvais  
temps,  
les animations sont  
annulées

• Service communication, événements  
et vie associative  
02 97 84 26 52  
communication@larmor-plage.com

• Service des sports  
06 86 45 28 40  
tlcam@larmor-plage.com

## Concerts Kasino

Le Casino de Larmor-Plage organise deux concerts événements gratuits en plein air cet été sur l'esplanade des Algues.

**Jeudi 21 juillet à 21h30**  
Julie Pietri

**Jeudi 11 août à 21h30**  
Philippe Lavil

**KASINO**  
LARMOR-PLAGE



© Carole BELLAICHE

# Les marchés de Toulhars

Tous les mercredis du  
20 juillet au 17 août

Le marché de Toulhars s'installe le long de la plage ! La ville a sélectionné des artisans et des commerçants qui s'installent le long de la plage de Toulhars et vous accueillent sur leur stand. Dans une ambiance apaisante de fin de journée, vous pourrez flâner tout en profitant des concerts joués « les pieds dans l'eau ».

## Un marché, une ambiance !

- 20 juillet : blues
- 27 juillet : musique réunionnaise
- 03 août : swing et blues rock
- 10 août : blues roots et blues rock
- 17 août : musique trad bretonne



# Le petit-port en musique

Pointe des Bagueurs, gratuit

Le petit-port s'anime cet été !

**Mercredi 6 juillet**  
Lô Swing Quartet

L'univers de Django Reinhardt est mis à l'honneur avec ce quartet. L'ambiance sera festive et chaleureuse au son de la musique tzigane, du jazz manouche et d'airs de la chanson française !



**Mercredi 24 août**  
Soirée salsa - Bacano

6 musiciens passionnés de musiques latines ont décidé de se réunir pour enflammer les scènes et transmettre leur énergie « Muy caliente » au public.

Initiation à la salsa et démonstration par YDEL et l'association Ty-Salsa.



# Spectacle de magie

Parc de Toulhars, gratuit

**Lundi 1<sup>er</sup> août, 18h30**

« Ambroise et Mirabelle font leur show ! »  
Durée : 50 minutes

Ambroise et Mirabelle veulent faire apparaître quelque chose de vivant mais ils auront besoin pour cela de la participation du public afin de partager d'étranges expériences.

Les cordes, les cartes, les balles, les anneaux apparaissent et disparaissent... Le mentalisme surprendra les plus sceptiques et le final ravira tout le monde !

Dans une ambiance humoristique et conviviale, ce spectacle tout public laissera un souvenir dans les mémoires.



# Feux d'artifice

**Jeudi 14 juillet**

21h • Concert par  
l'orchestre OASIS  
Esplanade des Algues

23h • Feu d'artifice  
Port-Maria

**Dimanche 14 août**

22h30 • Feu d'artifice  
Port-Maria





## ► Concerts gratuits

### JULIE PIETRI

**Jeudi 21 juillet**  
Esplanade des Algues, 21h30  
Concert Kasino

### BAGAD DE LANN BIHOÛÉ CERCLE CELTIQUE DE LANGUIDIC

**Vendredi 22 juillet**  
Esplanade des Algues, à partir de 16h  
Comité des fêtes • 06 11 94 17 15

### MOLOKOYE // SOADAN MUSIQUE RÉUNIONNAISE

**MARCHÉ DE TOULHARS**  
**Mercredi 27 juillet**  
Boulevard de Toulhars, de 16h à 21h  
Ville de Larmor-Plage

### SPEAKEASY // DIRTY BOOTZ SWING ET BLUES ROCK

**MARCHÉ DE TOULHARS**  
**Mercredi 3 août**  
Boulevard de Toulhars, de 16h à 21h  
Ville de Larmor-Plage

### THE JAKE WALKERS // ONE RUSTY BAND BLUES ROOTS ET BLUES ROCK

**MARCHÉ DE TOULHARS**  
**Mercredi 10 août**  
Boulevard de Toulhars, de 16h à 21h  
Ville de Larmor-Plage

### PHILIPPE LAVIL

**CONCERT KASINO**  
**Jeudi 11 août**  
Esplanade des Algues, 21h30  
Concert Kasino

### DAME ANGÈLE // DIGABESTR MUSIQUE TRAD BRETONNE

**MARCHÉ DE TOULHARS**  
**Mercredi 17 août**  
Boulevard de Toulhars, de 16h à 21h  
Ville de Larmor-Plage

### DUO VIOLON ET FLÛTE TRAVERSIÈRE JEAN-LUC THOMAS ET GABRIEL FAURE

**Jeudi 18 août**  
Biblio-plage à Port-Maria, à 16h

### CONCERT BACANO SOIRÉE SALSA

**PETIT PORT EN MUSIQUE**  
**Initiation à la salsa et démonstration**  
**par YDEL et l'association Ty-Salsa**  
**Mercredi 24 août**  
Pointe des Blagueurs, 18h30  
Ville de Larmor-Plage

### FANFARE KIG HA FANFARZ

**Samedi 24 septembre**  
Médiathèque, à 15h

### LÔ SWING QUARTET PETIT PORT EN MUSIQUE

**Mercredi 6 juillet**  
Pointe des Blagueurs, 18h30  
Ville de Larmor-Plage

### ORCHESTRE OASIS

**Jeudi 14 juillet**  
Esplanade des Algues, 21h  
Ville de Larmor-Plage

### ANDRÉE // TISDASS SOIRÉE BLUES

**MARCHÉ DE TOULHARS**  
**Mercredi 20 juillet**  
Boulevard de Toulhars, de 16h à 21h  
Ville de Larmor-Plage



### WEST COAST SAUVETAGE ET SECOURISME • CLUB DE SAUVETAGE

**Stages, initiations,  
leçon de natation**  
**Tout l'été, sur les plages  
de Larmor-Plage**  
06 58 43 21 85  
westcoast.sauvetagesecourisme@gmail.com

### RANDONNÉE CYCLOTOURISME

Départ du Colibri, place de Toulhars  
Tous les mercredis à 9h - VTC  
Tous les jeudis à 8h30 - Randos cyclo  
Tous les dimanches et jours fériés à 8h  
Larmor-Cyclo  
02 97 33 77 15  
larmorcyclotourisme@orange.fr

## ► Sport et bien-être

### PLAYA TOUR

**Du 6 au 8 juillet**  
Plage de Kerguelen  
Animations, démonstrations  
et initiations sportives  
UFOLEP 56  
02 97 21 17 43  
www.ufolep.org

### SAUTS EN PARACHUTE

**9, 10, 30 et 31 juillet et  
du 12 au 15 août**  
Parc de l'Océan  
Speed'air parachutisme  
06 66 25 61 43  
jjlepocher@hotmail.com

### FORME À LA PLAGE

**Du 11 juillet au 12 août**  
Plages de Port-Maria et de Toulhars  
Complexes sportifs  
An Arvor et Ar Menez  
*Programme complet p.26*  
Ville de Larmor-Plage

### TRO BREIZH FOOT

**Mardi 12 juillet et lundi 8 août**  
Plage de Toulhars  
De 13h30 à 17h  
Inscription gratuite sur place  
à partir de 13h30.  
Tournoi beach soccer de jeunes  
et animations.  
Ligue de Bretagne de football  
06 31 43 80 43  
communication@footbretagne.fff.fr

### ANIMATIONS AVIRON

**Du 6 au 20 août**  
Petit-port de Port-Maria  
Centre Nautique de Lorient et Comité  
départemental aviron 56  
**Tous les jours de 10h à 12h30 et  
de 14h à 18h** : Séances découverte à la  
demande  
**Du mardi au vendredi de  
9h30 à 12h** : Stage d'initiation de 4 jours  
avec passage du brevet mer niveau 1  
**Samedi 13 et samedi 20 (Départ CNL  
de 9h30 à 12h** :  
Sorties découverte de la rade  
Réservé aux pratiquants : 12 kms  
CNL - 06 48 76 56 26  
Sur réservation



### DON DU SANG

**Lundi 18 juillet et lundi 8 août**  
Salle des Algues  
Sur rendez-vous : <https://efs.link/rdv>

## ► Animations

### CONTES POUR ENFANTS

Du 7 juillet au 25 août

Tous les jeudis

Biblio-plage, plage de Port-Maria, à 16h  
Médiathèque de Larmor-Plage

### FEU D'ARTIFICE

Jeudi 14 juillet

Port-Maria, 23h

Ville de Larmor-Plage

### SOIRÉES GRILLADE THON

Samedi 16 juillet (APPLP)

Samedi 13 août (APRL)

Port de Kernevel, 19h

### MARCHÉS DE LA PEINTURE

Dimanche 17 juillet

Lundi 15 août

Promenade de Port-Maria,

9h à 18h30

Les artistes de Larmor-Plage

### MARCHÉS DE TOULHARS

Mercredis 20 • 27 juillet &

3 • 10 • 17 août

Boulevard de Toulhars

De 16h à 21h, gratuit

Stands de commerces locaux et

artisans d'art, animations musicales

Ville de Larmor-Plage

### SPECTACLE « FELIX ET CROQUETTE À LA PLAGE »

Jeudi 21 juillet

Biblio-plage à Port-Maria, à 16h

Médiathèque de Larmor-Plage

### ATELIER DESSIN

Avec Thierry Leclair illustrateur

Sur le thème « Imagine ta médiathèque idéale »

Jeudi 28 juillet

De 14h à 17h, à la médiathèque,

pour les enfants de 6 à 12 ans, sur inscription

Médiathèque de Larmor-Plage

### SOIRÉES MOULES FRITES

Vendredi 29 juillet

Vendredi 19 août

Place Notre-Dame, 19h

US Goélands

### TÉLÉGRAMME TOUR

Lundi 1<sup>er</sup> août

Esplanade des Algues

De 11h à 19h • Gratuit

### SPECTACLE DE MAGIE

« Ambroise et Mirabelle font leur show ! »

Lundi 1<sup>er</sup> août

Parc Toulhars, 18h30 (p.27)

Ville de Larmor-Plage

### LARMOR INVITE LES ASTURIES

Cercle Bokod Er Lann et Muga

Samedi 6 août

Esplanade des Algues, à partir de 18h30

Ville de Larmor-Plage

### FEU D'ARTIFICE

Dimanche 14 août,

Port-Maria, 22h30

Ville de Larmor-Plage

### FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 3 septembre

Salle Ar Menez

De 10h à 16h

Ville de Larmor-Plage

### EXPOSITION DE DESSINS D'ENFANTS

Sur le thème « Imagine ta médiathèque idéale »

Du 6 au 29 septembre

Médiathèque

### BROCANTE VIDE-GRENIERS

Dimanche 11 septembre

Complexe sportif Ar Menez

De 8h à 18h • Entrée : 1 €

Comité des fêtes • 06 11 94 17 15

### JOURNÉES DU PATRIMOINE

Samedi 17 et dimanche 18 septembre

Randonnée du patrimoine, visites guidées, balade commentée...

Sur inscription

Ville de Larmor-Plage

### SOIRÉE LIVRES

Mercredi 21 septembre

Médiathèque, à 18h

### AQUA VIRADE

Dimanche 25 septembre

Plage de Toulhars

Village éphémère sur la plage

De 9h à 17h • Tarifs activités : 2€ à 5€

06 77 11 95 41 • mag.paturle@gmail.com



## ► Les expositions

### EXPOSITION SCULPTURES AUDFRAY / PETERSON

Du 22 juin au 10 juillet

Espace culturel Les Coureaux

### EXPOSITION DE PEINTURES BEATRICE DUCREST

Du 1<sup>er</sup> juillet au 4 août

Médiathèque

### EXPOSITION PEINTURES ANGE LE BRUCHEC

Du 12 au 24 juillet

Espace culturel Les Coureaux

### EXPOSITION LES ARTISTES DE LARMOR-PLAGE

Du 25 juillet au 21 août

Ouvert tous les jours de

10h à 12h30 et de 15h à 19h30

Les Artistes de Larmor-Plage

06 86 46 14 33

f.leble@orange.fr

### EXPOSITION LECTURES-PHOTOGRAPHIES

Du 5 août au 29 septembre

Médiathèque

### EXPOSITION 150 ANS SNL

Du 24 août au 18 septembre

Espace culturel Les Coureaux

### EXPOSITION PEINTURES PIERRE DU VORSENT

Du 20 septembre au

17 octobre

Espace culturel Les Coureaux

### EXPOSITION PEINTURES MARC VIOULÈS

Du 21 octobre au 6 novembre

Espace culturel Les Coureaux

## ► Environnement

### L'Océan, un colosse aux pieds d'argile

UNE EXPOSITION À CIEL OUVERT (P. 7)

À découvrir tout l'été le long de la balade  
Boulevard Roger Le Port

### JE PASSE AU VERT

Mardi 26 juillet

Esplanade des Algues, 9h30 à 17h30

Journée pour tester l'écomobilité

### LES MAINS DANS LE SABLE

Vendredi 15 juillet, 12h à 16h, plage de Toulhars

Vendredi 22 juillet, 12h à 16h, plage de Port-Maria

Lundi 1<sup>er</sup> août, 12h à 16h, plage de Toulhars

Samedi 13 août, 12h à 16h, plage de Port-Maria

Nettoyage de plages



Retrouvez les événements de l'été dans le guide des Estivales, disponible au service communication de la ville.

Tenez-vous informés sur le site internet de la ville, l'application mobile ou les réseaux sociaux (Facebook @villedelarmorplage • Instagram @larmorplage)



Organisation Ville de Larmor-Plage

Contact : Service communication

02 97 84 26 52

communication@larmor-plage.com

# Forum des associations Faites le plein d'activités !

Le mois de septembre sonne la rentrée des classes mais aussi celle des associations. Les activités vont reprendre et le choix est parfois difficile. Pour vous y aider, le Forum des associations vous invite à venir à la rencontre du tissu associatif local pour découvrir toute la diversité des offres proposées à Larmor-Plage.

Pour le public, c'est une occasion unique de retrouver, en un même lieu, de nouveaux loisirs à pratiquer toute l'année. Les associations larmoriennes vous donnent rendez-vous, le samedi 3 septembre 2022 au complexe sportif Ar Menez (salle omnisport).

Le forum annuel sera organisé par secteur avec la culture, les loisirs, le sport, le bien-être et la vie citoyenne. De quoi trouver une activité qui vous correspond ! De très nombreuses associations seront présentes pour exposer leurs actions. Venez à la rencontre des responsables et des nombreux bénévoles qui font vivre les activités associatives sur la commune.

Sam **3** sept.  
à 10h à 16h

Nouveau lieu :  
Complexe sportif  
Ar Menez

## Le guide des associations

Outil pour tous ceux qui désirent pratiquer une activité au sein d'une association de Larmor-Plage. Ce guide pratique est disponible lors du forum et en libre-service à l'accueil de la Mairie.



Sam  
**3**  
sept.

# Accueil des nouveaux Larmorien Larmor-Plage accueille ses nouveaux habitants

Vous avez choisi de venir habiter à Larmor-Plage et au nom de la municipalité, nous vous souhaitons la bienvenue. À l'occasion du Forum des associations, la ville propose aux nouveaux habitants de participer à une matinée conviviale, le samedi 3 septembre 2022.

C'est le moment pour découvrir la commune et ses projets, les services publics et l'équipe municipale, mais aussi de rencontrer les partenaires associatifs de la Ville. Le rendez-vous est fixé à la salle omnisport Ar Menez.

La municipalité encourage tous ceux qui le souhaitent à se présenter à la Mairie au service communication (02 97 84 26 52 - communication@larmor-plage.com), afin de participer à cette manifestation de bienvenue (inscription souhaitée avant le 18 août).

• Service communication, événements et vie associative  
02 97 84 26 52  
communication@larmor-plage.com

Vous êtes  
un **nouveau**  
Larmorien ?



# Larmor-Plage en images

Album offert sur demande au service  
communication de la mairie



70 vignettes  
à collectionner  
Où se les procurer ?



**Au manège  
«Le Larmor»**

Tamponne la page 13  
et reçois 1 pochette !

**Au service communication  
de la mairie**

En vente : 1€ la pochette  
de 5 vignettes

**Chez les commerçants  
participants**

pour tout achat de  
10€ minimum  
reçois 1 pochette !



**Sur les réseaux sociaux**  
en participant  
aux jeux organisés



**Au club de plage  
«Les Tritons»**

Tamponne la page 13  
et reçois 1 pochette !



**À la Biblio-Plage**  
Tamponne la page 12 et  
reçois 1 pochette !

**Au service communication**  
Tu as résolu l'énigme du jeu de piste  
« énigmes et découverte » ?  
Tamponne le livret et  
reçois 1 pochette !



AB Boulangerie ▪ Boulangerie Pengam ▪ La Boul'ange ▪ Boulangerie Pêché Mignon ▪ Chocolaterie Yves  
Thuriès ▪ Pâtisserie Jérôme Le Teuff ▪ Crêperie de Toulhars ▪ Galet & Co ▪ Glacier L'Incontournable  
Glacier Les Loups Bivrés ▪ City Market ▪ SPAR ▪ Délices de Larmor ▪ Hispana Gourmet  
Laiterie de Kerguillet ▪ Korail Marée ▪ La Cave de Bellevue ▪ Pizz and Love ▪ Titine La Sardine  
Le Havane ▪ Manège Le Larmor ▪ Le Club de plage Les Tritons...

Liste évolutive, rendez-vous sur le site internet de la ville pour plus d'informations :  
larmor-plage.bzh > Rubrique « Vie touristique »



Plage de Port-Maria, Larmor-Plage

# Biblio plage

GRATUIT



Du 5 juillet  
au 31 août 2022

Du mardi au samedi  
de 14h à 18h



Conception graphique: Surmas Studio



Histoires pour  
petites oreilles  
tous les jeudis à 16 h



Ville de  
Larmor-Plage  
Station classée de tourisme